

Rapport d'activité 2011



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Plougonvelin (29)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
BRETAGNE

Sommaire

	Glossaire	04
	Patrimoine naturel	05
	Climat, Énergie, Aménagement, Logement	08
	Prévention des Pollutions et des Risques	11
	Infrastructures Sécurité Transports	14
	Connaissance, Prospective et Évaluation	17
	Mission ÉcoCité	20
	Mission Zone côtière et milieux marins	21
	Mission Zone de défense et de sécurité	22
	Mission Pilotage et animation régionale	23
	Secrétariat Général	24
	Pôle Support Intégré	26
	Mission Communication	27
	Les publications	29
	Unités territoriales	31
	Côtes d'Armor	32
	Finistère	34
	Ille-et-Vilaine	36
	Morbihan	38
	Organigramme de la DREAL	40
	Notes	41
	Coordonnées	43

Édito



2011 était la deuxième année d'existence pour notre jeune direction régionale, en charge, sous l'autorité du Préfet de région, de porter les politiques de l'environnement, de l'aménagement et du logement, avec l'objectif de mettre en oeuvre sur le territoire les engagements du Grenelle de l'environnement.

Ce rapport d'activité montre que notre intervention recouvre des domaines de compétence très diversifiés, qui croisent de nombreuses thématiques stratégiques pour la Bretagne.

Nous sommes mobilisés par exemple pour apporter des réponses à la fragilité électrique régionale, ou pour soutenir le développement de transports performants et sûrs destinés à favoriser la poursuite du dynamisme économique breton, ou pour veiller à un aménagement équilibré du territoire. Cet équilibre passe par une utilisation partagée du littoral, une consommation foncière limitée et une réponse adaptée aux besoins en matière de logement pour permettre une croissance démographique en harmonie avec d'autres forces vitales de la Bretagne.

Nous sommes aussi investis pour prévenir les risques industriels ou naturels (inondations, submersions marines), pour relever le défi de la reconquête de la qualité de l'eau, symbolisée par le « Plan Algues vertes », et pour préserver le patrimoine naturel et paysager de cette région. Ces actions convergent pour assurer la meilleure qualité de vie possible aux bretons et favoriser l'essor des loisirs et du tourisme. Enfin une bonne connaissance de l'évolution de nos territoires et le travail mené au titre de l'autorité environnementale doivent apporter des garanties sur le caractère durable des projets et de l'attention portée à l'héritage laissé aux générations futures.

Cette année 2011 a conduit à approfondir les relations engagées avec les autres services et établissements de l'Etat et nos nombreux partenaires, dont les collectivités territoriales ou les associations. Elle a aussi permis de consolider les modes de fonctionnement internes pour garantir cette transversalité voulue par la création de la DREAL. Nous restons attachés à évaluer l'efficacité de notre action, en nous donnant les moyens d'une amélioration continue sous-tendue par notre démarche qualité qui a été étendue à la grande majorité de nos services.

Je souhaite donc rendre hommage aux agents de la DREAL qui portent l'ensemble de ces missions et assurent les fonctions « support », indispensables à leur accompagnement quotidien.

Au travers de notre activité régaliennne de suivi et de contrôle, comme dans notre rôle de pilotage, d'impulsion et de proposition, nous avons tous à coeur de donner à la Bretagne la possibilité de valoriser ses atouts et d'évoluer en empruntant les voies d'un développement durable.

La directrice régionale,

Françoise NOARS

Glossaire

- ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- ADIL** : Agence départementale d'information sur le logement
- ANAH** : Agence nationale de l'habitat
- ASN** : Autorité de sûreté nucléaire
- BBC** : Bâtiment basse consommation
- BOP** : Budget opérationnel de programme
- CETE** : Centre d'études techniques de l'Équipement
- CLIS** : Commission locale d'information et de surveillance
- CPER** : Contrat de projets État-Région
- CPCM** : Centre de prestation comptables et mutualisé
- DDCS** : Direction départementale de la cohésion sociale
- DDI** : Direction départementale interministérielle
- DDPP** : Direction départementale de la protection des populations
- DDTM** : Direction départementale des territoires et de la mer
- DIRO** : Direction interdépartementale des routes ouest
- DPM** : Domaine Public Maritime
- DRAAF** : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
- DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'habitat et du logement
- DRH** : Direction des ressources humaines
- DRJSCS** : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- FEDER** : Fonds européen de développement régional
- FEADER** : Fonds européen agricole pour le développement rural
- GIP** : Groupement d'intérêt public
- GPEEC** : Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- GRDF** : Gaz réseau distribution France
- ICPE** : Installation classée pour la protection de l'environnement
- MAAP** : Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche
- MEDDTL** : Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
- ONEMA** : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- OPAH** : Opération programmée d'amélioration de l'habitat
- PDMI** : Programme de modernisation des itinéraires
- PEM** : Pôle d'Échanges multimodal
- PPI** : Plan particulier d'intervention
- PNR** : Parc Naturel Régional
- PPR** : Plan de Prévention des Risques
- PPRT** : Plan de prévention des risques technologiques
- RT 2012** : Réglementation thermique 2012
- RTE** : Réseau de transport d'électricité
- SCAP** : Stratégie Régionale de Création des Aires protégées
- SDAGE** : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- SGAR** : Secrétariat général pour les affaires régionales
- UO** : Unité opérationnelle



Le service Patrimoine naturel déploie et met en œuvre les politiques relatives à la préservation des richesses naturelles. Il s'attache donc à contribuer activement à enrayer la perte de biodiversité, à reconquérir la qualité de l'eau, à établir une gestion durable des ressources minérales, à mettre en valeur les paysages. En Bretagne, son action vise particulièrement la protection du littoral et des milieux marins, même si son territoire d'intervention comprend aussi le milieu terrestre exceptionnel ou ordinaire.

Dans le cadre des stratégies nationales, européennes ou internationales, il intervient en partenariat avec d'autres services de l'État ou établissements publics et en coordination avec les collectivités territoriales et les réseaux des chargés de mission auprès de divers organismes qu'il finance.

FAITS MARQUANTS EN 2011

■ Préservation de la biodiversité

Lancement de l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique

La trame verte et bleue est l'élément phare du Grenelle de l'environnement sur la biodiversité (préservation des foyers de biodiversité et liaisons par des corridors écologiques). Elle s'inscrit dans les démarches locales de planification (SCOT, PLU) en prenant en compte le futur schéma régional de cohérence écologique (SRCE) dont l'élaboration, copilotée par l'Etat et la Région, a été lancée le 20 juin 2011.

Poursuite de l'élaboration des listes d'activités soumises à l'évaluation des incidences Natura 2000

La concertation sur les listes locales d'activités soumises à l'évaluation des incidences Natura 2000 a abouti à la signature le 18 mai 2011 de l'arrêté fixant la liste locale des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 dans les 4 départements bretons. Un autre arrêté du préfet maritime du 24 juin 2011 complète le dispositif pour le domaine maritime.

Avancement de la gestion Natura 2000

Les documents d'objectifs (DOCOB) ont été lancés dans les sites de la Forêt de Quénécan, de la vallée de l'Arz, de la vallée du Canut.

Les DOCOB de la rivière de Pénerf et de la Ria d'Étel ont été validés, ceux des sites de la Baie du Mont-Saint-Michel, de la rivière Elorn et de la Forêt de Rennes ont été approuvés par arrêté préfectoral.

Stratégie régionale de création des aires protégées (SCAP)

La SCAP, issue du Grenelle de l'environnement, vise à doubler les surfaces terrestres de protection forte des habitats et des espèces menacées, dans le cadre d'une démarche cohérente à l'échelle nationale. La déclinaison bretonne de cette stratégie a fait l'objet d'une recherche de localisation des sites les plus concernés, les espèces les plus menacées ayant été sélectionnées par le Museum National d'Histoire Naturelle, en association étroite avec le comité scientifique régional du patrimoine naturel. A ce stade, seule une présentation de la démarche a été faite à un comité régional de concertation le 6 juillet 2011.

Protection des espèces

Environ 70 demandes de dérogations pour atteintes aux espèces protégées ont été traitées par le service. Une démarche plus poussée de concertation a été menée pour les besoins de la future ligne LGV avec le maître d'ouvrage et les services départementaux concernés.

Protection des paysages et sites classés

Le préfet de la Manche a été désigné le 28 septembre 2011, préfet coordonnateur pour la mise en place de protections paysagères complémentaires dans la baie du Mont Saint Michel, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979. La DREAL Bretagne contribue à cette démarche dans le cadre d'une procédure de classement des sites, articulée avec le travail de la DREAL Basse-Normandie.



Politique de l'eau et gestion de la ressource en eau

Zones humides

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Trame Verte et Bleue, la DREAL et le Conseil régional de Bretagne ont confié à l'association « Forum des Marais Atlantiques » l'élaboration d'un état des lieux des inventaires des zones humides en Bretagne.

Hydrométrie

La DREAL assure la gestion d'un parc de plus de 160 stations de mesure hydrométriques. En 2011, l'activité a été notamment marquée par :

- le test d'un nouveau site de mesures sur la Sarre (56),
- le suivi hebdomadaire de la situation hydrologique à partir du printemps et la publication d'un bilan hydrométrique hebdomadaire à destination des services départementaux dans le cadre de la surveillance des périodes de sécheresse,
- l'avant-projet de réaménagement de l'ouvrage de la station de mesure de l'Evel (56) (amélioration de son caractère franchissable pour la continuité écologique).

Actions liées au SDAGE

En 2011, la DREAL a poursuivi sa contribution à la déclinaison du SDAGE, au travers de sa participation ou de son animation de nombreuses réunions (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Missions Inter-Services de l'Eau, comité technique territorial de bassin). Par ailleurs, la DREAL a continué le suivi de la qualité de l'eau en assurant la maîtrise d'ouvrage des réseaux de surveillance pour les paramètres d'hydrobiologie.

Enfin, en 2011, le service a participé aux premières réunions pour la révision du SDAGE de 2009-2015

Participation active à la révision des textes relatifs à la directive nitrates

La DREAL a participé activement aux réunions nationales et régionales relatives à la révision des textes concernant la directive nitrates et liés au pré-contentieux européen et à la réforme des Zones d'Excédent Structurel.

QUELQUES CHIFFRES

- 495 jaugeages concernant l'hydrométrie
- Concernant l'hydrobiologie en 2011, 120 stations analysées pour les diatomées, et 120 pour les invertébrés, sur les petits et grands cours d'eau
- 23 contrats Natura 2000 ont été signés au titre de l'année 2011, dont 12 dans le Finistère, pour un montant total de 758 000 euros (financement par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) à hauteur de 50 %) et pour une durée de 5 ans

Mise en œuvre du plan algues vertes

La DREAL intervient dans la mise en œuvre du plan « Algues vertes » en coordination avec la mission interministérielle de l'eau. En 2011, elle a continué d'assurer le fonctionnement du comité scientifique. Elle a participé à la rédaction des appels à projets de territoire et au suivi des réponses des 6 autres baies, après celles de St Brieuc et de Lannion en 2010. Elle a également participé aux travaux et négociations permettant

d'aboutir à la signature d'une charte de territoire sur la baie de Lannion et de St Brieuc.

La DREAL a aussi participé à la rédaction de la réponse de l'État français à la demande de renseignements de la Commission européenne sur le phénomène des algues vertes.

Schémas des carrières

La révision du schéma départemental des carrières du Finistère, en co-animation avec la DDTM, se termine. La même démarche devant être entreprise dans les trois autres départements, une réflexion a été lancée pour déterminer un cadre

régional de révision de ces schémas, dans la perspective d'une évolution réglementaire introduisant un futur schéma régional des carrières.



PERSPECTIVES 2012

- Poursuivre l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique
- Elaborer la deuxième liste locale d'activités soumises à l'évaluation des incidences Natura 2000
- Poursuivre notre mobilisation sur le plan Algues Vertes
- Poursuivre le renforcement des protections paysagères dans la baie du Mont Saint Michel
- Lancer l'élaboration d'un schéma régional des carrières
- Participer à la rédaction du programme d'actions régional « Directive Nitrates » et au volet « actions renforcées » relatif aux Zones d'excédent Structurel
- Poursuivre les actions engagées en 2011 pour la mise en œuvre du SDAGE
- Commencer les travaux pour le prochain SDAGE, notamment en assurant avec l'Agence de l'eau le fonctionnement du bureau du comité territorial Vilaine et côtiers Bretons
- Poursuivre la réflexion sur la Stratégie Régionale de Création des Aires Protégées (SCAP)



© Laurent Mignaux - MEDDTL

Le service Climat, Énergie, Aménagement, Logement assure le pilotage régional de la politique climatique qui vise à définir les grandes orientations énergétiques permettant la réduction des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la diminution des émissions de gaz à effet de serre. La recherche de l'efficacité énergétique se traduit en particulier par une animation relative à la construction durable. En travaillant sur l'adaptation des territoires au changement climatique, via des politiques intégrées «énergie, climat, air», le service rejoint une autre de ses missions principales dédiée à l'aménagement du territoire.

Sur ce thème, il veille à la mise en œuvre de la politique du logement et de la rénovation urbaine, tout en veillant à la coordination des politiques foncières en région.

FAITS MARQUANTS EN 2011

Mise en œuvre du Pacte électrique breton

La DREAL assure l'animation régionale dédiée à la mise en œuvre du Pacte électrique breton. A ce titre, elle a assuré en 2011 le secrétariat des 14 réunions du comité de suivi et de la cellule « animation ». La DREAL a également organisé avec les partenaires deux Conférences bretonnes de l'énergie, mobilisant à chaque fois plus de 150 institutions.

La sécurisation du réseau de transport d'électricité, constitue l'un des trois piliers indissociables du pacte électrique breton. Elle repose sur la création d'une ligne souterraine 225 kv de 80 km entre Lorient et Saint-Brieuc, l'implantation d'une unité de production cycle combiné gaz à l'Ouest de la Bretagne et l'expérimentation des réseaux électriques intelligents et du stockage de l'énergie. Dans ce cadre, la DREAL a engagé avec Réseau de transport d'électricité (RTE) la démarche de concertation pour la liaison souterraine. L'aire d'étude a été validée le 14 novembre 2011, lors d'une réunion présidée par les Préfets de département des Côtes d'Armor et du Morbihan, en présence des élus. S'agissant de la centrale cycle combiné gaz, la DREAL a contribué à la mise au point du cahier des charges de l'appel d'offres national lancé par le Ministre chargé de l'énergie en juin 2011. Elle assure l'assis-

tance technique du Préfet de région pour le suivi de cet appel d'offres et contribue à l'organisation de la communication sur ce projet.

Outre la rénovation thermique des logements, la DREAL a engagé, en collaboration avec les signataires du Pacte, des programmes d'économies d'énergie dans les autres secteurs d'activités : préparation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement de la maîtrise de la demande d'électricité (MDE) dans le milieu hospitalier, sensibilisation des entreprises dans le cadre du réseau Performance Bretagne Environnement Plus (PBE+).

Dans ses actions en faveur du développement des énergies renouvelables, la DREAL assure l'accompagnement des appels d'offres nationaux : éolien offshore lancé le 11 juillet 2011, photovoltaïque en toiture publié le 1^{er} août 2011, photovoltaïque en toiture ou au sol de puissance supérieure à 250 kWc lancé le 15 septembre 2011. Elle participe également en lien avec les partenaires de la mer à la définition des nouvelles zones propices aux énergies marines renouvelables.

Planification énergétique

Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) est élaboré conjointement par le Préfet de région et le Président du conseil régional qui s'appuient sur un comité de pilotage et un comité technique, co-animés par les services de l'État et de la Région. La démarche lancée le 8 juillet 2011 mobilise les élus et les experts. Dans ce cadre, la DREAL a confié à un prestataire extérieur une mission d'aide à la gestion de projet.

L'année 2011 a été consacrée à la mise au point du schéma régional éolien et notamment des recommandations qualitatives. À l'issue de la réunion de concertation du 1^{er} juillet 2011, les partenaires de l'élaboration du schéma ont fait part de leur avis. La consultation du public a démarré en février 2012.

Promotion du Bâtiment durable

Plan bâtiment

Dans le cadre de la cellule régionale de suivi technique de l'immobilier de l'État (CRSTIE), mise en place en 2010, la DREAL en tant qu'expert a assuré en 2011 l'analyse des audits énergétiques des bâtiments de l'État. Des travaux préparatoires à l'élaboration d'un plan de rénovation du patrimoine de l'État ont ainsi été conduits, avec des priorités selon les thèmes : sécurité, rénovation thermique, etc..

D'autres actions ont pu être initiées avec les DDTM sur le thème plus global de la qualité de la construction.

Animation des professionnels du bâtiment

En 2011, la DREAL a organisé avec les 4 DDTM des réunions d'information départementales à destination des professionnels et des élus pour faire connaître les dispositions de la nouvelle réglementation thermique 2012.

Elle a également piloté une réunion commune avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et les Sociétés Coopératives de Production du bâtiment et des travaux publics (SCOP), pour identifier les problématiques communes et faire émerger des synergies, sur des thèmes comme la formation et l'offre globale.

Promotion des EcoQuartiers

La DREAL assure l'accompagnement des appels à projets nationaux Écoquartiers sur l'ensemble de la Bretagne. La première réunion régionale organisée le 3 février 2011 a réuni plus de 160 participants (élus, techniciens des collectivités territoriales et de l'État, professionnels). Elle a permis

de mobiliser les collectivités sur le deuxième appel à projet national, pour lequel 13 collectivités en Bretagne se sont portées candidates (cf.p.27). Au-delà, ces rencontres permettent la mise en place d'un réseau d'échanges d'expériences.

Animation du Comité Régional de l'Habitat (CRH)

La DREAL a piloté en juin 2011 le renouvellement du CRH et continué de renforcer son animation. Un nouveau règlement intérieur, plus opérationnel, précise les nouvelles répartitions des missions entre les différentes instances de ce comité régional.

Après l'étude des zones de tension en matière de logement, la DREAL a engagé en 2011 une étude visant à partager avec les 13 délégataires à la pierre la connaissance sur les besoins en logement à l'horizon 2017. D'autres analyses ont également été réalisées : la définition de critères pour l'étude des dérogations aux dispositifs Scellier, le bilan comparé des PTZ+ et PTZ en lien avec les ADIL et la direction régionale de la Caisse des Dépôts, le bilan régional des OPAH, ...

Financement du logement

Dans le cadre des Investissements d'avenir, l'État a créé le programme national d'aide à la rénovation thermique des logements privés, nommé « Habiter mieux ». Ce programme, ambitieux pour la Bretagne, s'inscrit dans le Pacte électrique breton co-signé par l'ANAH. Pour mobiliser l'ensemble des acteurs, la DREAL a organisé en 2011 de multiples ateliers thématiques et initié des réflexions sur l'ingénierie financière et les aspects techniques.

Par ailleurs, la DREAL a engagé un bilan du programme ANRU en lien avec la direction régionale de la Caisse des Dépôts et le Conseil régional.

L'année 2011 a également été marquée par la négociation des contrats d'utilité sociale (CUS) avec les organismes HLM. La DREAL a piloté la démarche en lien avec les DDTM. Elle a contribué à la signature d'engagements sur différentes thématiques dont la rénovation thermique permettant de mobiliser des fonds européens.



La Courrouze – Rennes Métropole (35)

QUELQUES CHIFFRES

- 22,5 millions d'euros de subventions ANAH pour le logement privé
- 873 logements rénovés avec le nouveau fonds d'aide à la rénovation thermique (programme Habiter mieux) plaçant la Bretagne au premier rang au niveau national
- 12 millions d'euros pour le logement locatif social
- 4 983 logements sociaux ont été financés
- Environ 450 inscriptions EcoWatt à la Dreal
- Les certificats d'économie d'énergie instruits représentent environ 600 Gwh cumac
- 81 avis sur les conventions-cadres ou opérationnelles présentées par l'établissement public foncier

Foncier

La Bretagne, par son dynamisme et son attractivité, est confrontée à de fortes tensions sur le foncier. En 2011, la DREAL a contribué à la mobilisation des acteurs avec l'organisation sous l'égide du Préfet de région d'un colloque foncier le 28 novembre 2011 (250 participants). Elle a assuré la préparation de ce colloque par la mise en place de groupes de travail présidés par des élus sur les thèmes de l'observation foncière, du contenu des documents de

planification en terme d'objectifs de maîtrise de la consommation d'espace (densité de logement, renouvellement urbain, maîtrise de la péri-urbanisation,...) et de l'articulation des différents documents de planification.

L'objectif est d'élaborer une charte partenariale intégrant les engagements des différents acteurs.

PERSPECTIVES 2012

- Poursuivre la mise en œuvre et évaluer le Pacte électrique breton sur chacun des 3 piliers
- Favoriser la mise en place de la concertation sur les projets structurants : centrale à cycle combiné gaz et liaison souterraine 225 000 V entre Lorient et Saint-Brieuc
- Poursuivre l'élaboration du Schéma régional climat air énergie
- Contribuer à la révision du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Établissement public foncier régional
- Contribuer à l'élaboration d'une charte régionale sur le foncier, issue du colloque foncier du 28 novembre 2011
- Renforcer l'accompagnement du programme « Habiter mieux »
- Accompagner le renouvellement des conventions de délégations de compétences sur cinq territoires
- Poursuivre l'animation EcoQuartiers



Prévention des Pollutions et des Risques



Carrière Damrec (22)

Le service Prévention des pollutions et des risques a pour missions de maîtriser les conséquences des risques naturels (inondations, submersion marine...), d'assurer la prévision des crues, de réduire les risques technologiques et sanitaires et de limiter les pollutions et les nuisances d'origine industrielle.

Pour atteindre ces objectifs, il s'appuie notamment sur les meilleures technologies disponibles pour organiser la réduction à la source des risques, déchets et rejets industriels. Prenant appui sur le réseau des unités territoriales de la DREAL et des directions départementales interministérielles, il conduit aussi la surveillance réglementaire des installations classées pour la protection de l'environnement. Dans ce cadre, il partage l'information sur l'état de l'environnement, diffuse les bonnes pratiques industrielles et prévoit le cas échéant la concertation avec les riverains. Il veille d'autre part à la gestion rationnelle des ressources minérales et à la sécurité dans les mines et les carrières.

FAITS MARQUANTS EN 2011

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

La région Bretagne est la première région de France en terme de nombre d'ICPE soumises à autorisation : au 1^{er} janvier 2011, la Bretagne compte 8 500 ICPE soumises à autorisation pour 45 998 au total en France, soit 19%. Ce taux exceptionnel est lié au fort développement de l'élevage en Bretagne qui représente 7 000 ICPE soumises à autorisation : en Bretagne, sur 10 ICPE soumises à autorisation, 8 sont des élevages. Ces élevages bretons représentent 43% des élevages français soumis à autorisation.

Cette concentration d'un secteur d'activité dans une seule région n'est pas sans incidence sur l'environnement, en particulier sur les milieux aquatiques. Aussi, l'Inspection des ICPE consacre une part importante de son activité à la réduction de l'impact des élevages en les amenant à améliorer la qualité et la quantité des rejets.

En ce qui concerne les élevages, la principale action est de veiller à une amélioration des plans d'épandage. Pour cela, l'inspection établit un plan annuel de contrôle qui prend en compte les enjeux locaux, en particulier les bassins versants algues vertes et les bassins versants en contentieux européens. Ces contrôles sont réalisés selon des grilles type et peuvent donner lieu en cas de non-conformité, à des mises en demeure voire à des sanctions. Ces contrôles conduisent à imposer le dépôt de dossiers de mise à jour des plans d'épandage. L'Inspection les instruit et propose des prescrip-

tions préfectorales afin de veiller au respect de la fertilisation équilibrée, des périodes d'interdiction d'épandage,... Au 1^{er} janvier 2011, le stock de dossiers d'ICPE élevage en cours d'instruction était de 1340. Le renforcement des effectifs, la mise en place d'actions de formation et la mise en œuvre d'un cadre régional précis d'instruction a permis de ramener ce nombre à 812 fin août 2011. Cette action de fond se poursuit.

La Bretagne dispose de 110 inspecteurs, soit 7% des inspecteurs français. Un tiers de ces inspecteurs suivent les installations industrielles et les deux autres tiers se consacrent aux élevages.

En ce qui concerne les installations industrielles, outre les actions d'instruction et de contrôle des ICPE, l'activité des inspecteurs concerne aussi le suivi des sites et sols pollués, le suivi de la mise en œuvre des réglementations déchets (traçabilité, planification, transfert transfrontaliers,...) et produits chimiques (enregistrement au titre du règlement européen REACH, respect des directives relatives à la caractérisation et l'étiquetage), la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques (PPRT), la participation aux comités locaux de surveillance ou de concertation (CLIS et CLIC), la mise en œuvre du plan régional santé environnement (PRSE), le plan national d'allocation de quotas de gaz à effet de serre (PNAQ), la mise en œuvre de la directive cadre eau (DCE) par les installations classées industrielles,...

Risques naturels

Contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques (CSOH)

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la DREAL assure le contrôle de la sécurité d'environ 600 ouvrages hydrauliques, pour la région Bretagne et en appui à la région Basse-Normandie.

Les principales missions réalisées en 2011 sont :

- des inspections d'ouvrages,
- l'instruction et l'examen de documents relatifs à la sécurité des ouvrages,
- l'élaboration de la doctrine régionale et la mise en place d'outils méthodologiques,
- l'animation du réseau de correspondants.



Barrage de Guerlédan (22)

Prévention des risques de submersion marine

Suite à la tempête Xynthia du 28 février 2010 et aux inondations rapides dans le Var en juin 2010, le ministère a lancé en février 2011 un «Plan Submersions Rapides». Dans ce cadre, la DREAL Bretagne a sensibilisé les différents porteurs de projets pour qu'ils puissent déposer des dossiers de labellisation liés aux risques d'inondations et de submersions. Cette labellisation est requise pour être éligible à l'obtention d'un appui financier de l'Etat, dans le cadre de la mise en place de programmes d'action de prévention des inondations (PAPI).

Les DDTM, avec l'appui de la DREAL, ont identifié neuf secteurs nécessitant sous 3 ans un plan de prévention des risques littoraux (PPRL), ce qui a donné lieu à une décision ministérielle. En attendant ces plans précis, et afin d'éviter tout accroissement manifeste de la population dans les zones exposées aux risques de submersion marine, la DREAL a préparé, en lien avec les DDTM, des porter à connaissance auprès des élus.

Parallèlement, la DREAL, le Conseil régional et des Conseils généraux ont confié à l'IGN la réalisation d'un lever topographique, pour améliorer la connaissance de la topographie des côtes bretonnes.

Enfin et de manière complémentaire, la DREAL Bretagne a participé, en lien avec la DREAL de bassin Loire-Bretagne, à l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) telle que prévue dans la directive-cadre européenne «Inondations».

Risques technologiques

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

La Bretagne dispose de 16 PPRT dont 10 sont ou seront approuvés fin 2011.

L'année 2011 est avant tout une année de négociation importante pour faire avancer les PPRT plus sensibles comportant notamment des propositions de mesures foncières. Les services de l'État (DREAL et DDTM) se sont fortement mobilisés pour animer toutes les rencontres souhaitées par les élus, les industriels et les acteurs territoriaux.

Fin 2011, 3 des 6 PPRT restants à approuver sont en phase d'enquête publique.

Plan de modernisation des installations industrielles

L'année 2011 marque le démarrage du plan de modernisation des installations industrielles. Des campagnes d'inspection ont ainsi été menées en prévision des échéances réglementaires de 2012 (bacs de stockage de liquides inflammables, rétention de gros stockage, par exemple). L'inspection des installations classées s'est aussi attachée à sensibiliser les industriels via leur fédération professionnelle.

Plan anti-endommagement des canalisations de transport de produits dangereux

En 2011, un guichet unique a été créé, permettant à terme aux porteurs de projet et aux entreprises de travaux publics d'accéder aux données cartographiées des réseaux enterrés (dont les réseaux sensibles de distribution de gaz).

De plus, la DREAL a organisé plusieurs actions de sensibilisation au nouveau dispositif réglementaire auprès des acteurs professionnels.

Dans ce cadre, un colloque régional réunissant l'ensemble des acteurs a également été organisé le 14 avril à Plédran (22) avec la Fédération Régionale des Travaux Publics et GRDF.

QUELQUES CHIFFRES

■ **Bretagne, 1^{ère} région en terme d'ICPE : 8 500 établissements autorisés dont 7 000 élevages**

■ **38 procès verbaux et 81 mises en demeure concernant des ICPE industrielles**

■ **100 % des 16 PPRT prescrits ; 62 % des PPRT approuvés, soit 10**

Risques chroniques

Contribution à l'approbation du deuxième plan Régional Santé Environnement

Le deuxième Plan Régional Santé Environnement 2011-2015 a été signé le 26 août 2011. Sur les 37 actions qu'il comporte, 10 sont pilotées par la DREAL.

En 2011, un partenariat avec d'autres services de l'Etat a été mis en place pour réaliser des prélèvements de produits et des analyses avant la fin d'année, dans le cadre de la nouvelle réglementation « Reach ».

L'action de réduction des substances dangereuses dans l'eau, initiée en 2009, s'est également poursuivie en 2011, étendant ainsi cette action à 160 établissements.

Réalisation des inspections

En 2011, outre la mise en oeuvre du programme pluriannuel d'inspection et les inspections réactives suite à plainte, les

inspections particulières suivantes ont été réalisées :

- une action de contrôle coordonnée et inopinée de 11 installations de compostage, à la suite d'accidents récurrents, conduisant à 7 propositions de mises en demeure,
- une action de contrôle portant sur les épandages d'ICPE industrielles pour s'assurer du respect des quantités d'azote et phosphore épandues et du périmètre d'épandage, conduisant à 7 propositions de mises en demeure et à un procès-verbal,
- une action de contrôle systématique des installations ayant des transformateurs avec PCB, conduisant à 7 propositions de mises en demeure et à 7 procès-verbaux.

PERSPECTIVES 2012

- Poursuivre le lancement et l'élaboration des plans de prévention des risques littoraux prioritaires
- Sélectionner les territoires à risques d'inondations et commencer la définition des programmes de gestion du risque inondations sur ces secteurs, en application de la directive « inondation »
- Produire des cartes plus détaillées concernant le risque de submersion marine, à la suite de la mise en œuvre du programme « Litto 3D » (partie terrestre)
- Apporter un appui à la DREAL Basse-Normandie en matière de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques
- Poursuivre l'élaboration des PPRT
- Poursuivre notre mobilisation sur le plan Algues Vertes



Station d'épuration de Mix Buffet - Guer (56)



Le service Infrastructures, Sécurité, Transports a pour ambition de répondre à la demande de transport et de mobilité, en minimisant les incidences sur l'environnement et en garantissant la sécurité des personnes. Les missions du service concourent à la politique nationale des transports au travers du développement des infrastructures pour favoriser la compétitivité du territoire, tout en proposant les modes de transport les plus durables. Les autres missions du service recouvrent le respect des réglementations qui participent à la sécurité routière et garantissent le respect des règles de la concurrence entre les entreprises de transport. Elles concernent également la connaissance des acteurs économiques, ainsi que l'homologation et la sécurité des véhicules.

FAITS MARQUANTS EN 2011

Réseau routier national : poursuite des opérations d'investissement

La section de la Garenne Ty Blaise dans le Finistère a été mise en service fin 2011 et la première phase du tronçon Saint-Méen/RN12 en Ille-et-Vilaine le sera courant 2012. Les études de projet se poursuivent sur la seconde phase de Saint Méén ainsi que sur la finalisation de la déviation de Loudéac dans les Côtes d'Armor.

Les études préalables à l'enquête publique ont démarré dans les secteurs de Chateaufort du Faou dans le Finistère et de Rostrenen dans les Côtes d'Armor, avant celles du secteur de Plémet début 2012.

Finalisation des opérations Contrat de projets État-Région (CPER)

Autour de Rennes, les travaux de restructuration de l'échangeur du Bois Harel et ceux de mise en sécurité de l'échangeur de Bréal se sont achevés en juillet 2011. Le barreau de Pont Lagot sur la RN12 a été mis en service, après l'inauguration

publique du 26 novembre 2011. En Ille-et-Vilaine, les travaux de restructuration de l'échangeur de La Chênaie RN176/RD137 ont démarré en septembre 2011 pour une durée de deux ans et demi.

Dans le Morbihan, l'échangeur de Boul Sapin sur la RN 165 a été mis en service fin 2011, ainsi que le renforcement du Pont de Sac'h Quéven sur le Scorff en mai 2011.

Dans le Finistère, toujours sur la RN 165, l'échangeur de Loperhet a été mis en service en juillet 2011 et les travaux de l'échangeur du Loc'h se poursuivent jusque mi-2012.

La DREAL a également défini un programme d'études et de travaux prioritaires à court terme pour les échangeurs bretons. Un bilan financier prévisionnel du CPER et du Programme de modernisation des itinéraires (PDMI) a par ailleurs été dressé, ce qui a permis de faire en 2011 des propositions aux cofinanceurs quant au redéploiement des économies prévisibles.



Poursuite de la mise à 2 x 2 voies de la RN 164

Les 7 premiers kms de la déviation de Saint-Caradec dans les Côtes d'Armor ont été mis en service en juillet 2011 et les 2 derniers en décembre. L'inauguration de cette déviation a eu lieu le 3 octobre en présence du ministre des transports, Thierry Mariani.

Mobilisation forte sur les grands enjeux ferroviaires bretons

Contribution à la réalisation de la LGV

Le contrat de concession de la LGV Bretagne Pays-de-la Loire a été signé le 28 juillet 2011 avec Eiffage Rail Express. La DREAL s'inscrit actuellement dans une démarche d'accompagnement du concessionnaire dans les procédures administratives, en animant le dispositif de coordination des services de l'Etat. Elle contribue également à l'émergence de l'observatoire de l'environnement et socio-économique.

Contribution à la préparation des premiers contrats des pôles d'échanges multimodaux

Le premier contrat de pôle d'échanges multimodaux a été signé à Saint-Brieuc le 14 octobre 2011, celui de Guingamp l'a été en fin d'année 2011. La mise au point des 8 autres contrats de pôle se poursuit pour une signature en 2012.

Promotion de « Bretagne Ouest grande vitesse »

Pour atteindre l'objectif de mettre Brest et Quimper à 3 heures de Paris, la DREAL poursuit son action de co-financement des travaux de relèvement des vitesses entre Rennes et Brest et Rennes et Quimper et co-pilote les études préparatoires à la seconde phase de ces aménagements en vue d'un futur débat public.

Contribution au développement du fret ferroviaire

Le soutien au développement du fret ferroviaire en Bretagne s'est poursuivi par l'étude de la réalisation de plates-formes d'échanges sur les sites de Morlaix, Rennes et Vitry, et par les études de recherche de potentialité sur les sites de Guingamp et de Montauban-de-Bretagne.

Passage à niveau

Le comité régional des passages à niveau a été installé le 15 décembre 2011.

Respect des réglementations

La DREAL mène régulièrement des opérations de contrôle des transports routiers sur route et en entreprise, ainsi que des actions de surveillance des centres agréés de contrôle technique des véhicules. Afin de favoriser les échanges entre les professionnels de ce secteur, la DREAL a relancé le 27 septembre 2011 un observatoire social régional des transports routiers.

Dans la perspective des évolutions réglementaires en matière de transport routier, la DREAL a été impliquée dans la mise en place de la taxe kilométrique des poids lourds (écotaxe) par le portage des spécificités bretonnes et a pris une part active dans la promotion d'expérimentations sur des évolutions du matériel roulant comme le 25,25m pour la longueur des PL ou le 53 pieds pour la taille des containers multimodaux.



Opération de contrôle des transports terrestres (35)

QUELQUES CHIFFRES

- **Crédits consommés sur les opérations d'investissement sous maîtrise d'ouvrage DREAL : 34 Millions d' Euros**
- **Subventions FEDER pour le développement ferroviaire Rennes-Brest et Rennes-Quimper : 8,5 Millions d'euros en octobre 2011**
- **Nombre de contrôle sur route et en entreprises de transport : 5398 véhicules contrôlés sur route et 113 entreprises contrôlées**
- **Réception de véhicules : 2291 véhicules réceptionnés à titre isolé et 34 réceptions par type prononcées.**
- **Surveillance des centres de contrôle technique automobile : 208 supervisions de contrôles techniques de véhicules lourds**

Promotion du développement durable dans les déplacements



Déploiement régional de la charte « Objectif CO² Les transporteurs s'engagent »

2011 a été l'année de la poursuite de la démarche avec la signature de la charte par 3 nouvelles entreprises de transport routier de marchandises. Ce sont désormais 13 entreprises dont des très grands transporteurs routiers bretons qui s'inscrivent dans cet engagement. A l'issue de chaque plan d'action, nous devrions ainsi atteindre une économie de 8,6 millions de litres de gazole et de 23.000 tonnes de CO².

Elaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

La DREAL a finalisé le programme régional de traitement des nuisances sonores à la source, inscrits dans les PPBE départementaux.

PERSPECTIVES 2012

- Opérations d'investissement sur le réseau routier national : mettre en service, lancer de nouvelles phases d'études ou de travaux
- Contribuer à la réalisation de la LGV Bretagne/Pays de la Loire, principalement sur les procédures administratives
- Promouvoir « Bretagne à grande vitesse », projet associant la LGV et l'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes-Brest et Rennes-Quimper, et participer à la préparation des études du débat public
- Contribuer à la réalisation des premiers contrats des pôles d'échanges multimodaux et à l'élaboration des suivants
- Participer à l'élaboration du plan régional de la logistique, porté par le Conseil régional
- Étendre la démarche « Objectif CO² les transporteurs s'engagent » au secteur du transport routier de voyageurs



Renouvellement de voie sur la ligne Rennes Brest : découpe d'un rail avant son remplacement (35)

Connaissance, Prospective et Évaluation



Journée technique évaluation environnementale

Le service Connaissance, Prospective et Évaluation est chargé d'assurer le management de la connaissance : il doit acquérir, produire, traiter, valoriser et diffuser les données nécessaires à la DREAL pour porter les politiques dont elle a la charge et pour garantir l'accès à l'information environnementale pour tous. A ce titre, il pilote le système d'information de la DREAL.

Ce service porte aussi la transversalité des politiques de développement durable ; il en fait la promotion, via un partenariat avec les collectivités et le réseau associatif et met en place le suivi de la territorialisation du Grenelle de l'environnement en région.

Il élabore également les avis de l'Autorité environnementale et gère l'animation des réseaux utiles au développement de l'évaluation environnementale.

FAITS MARQUANTS EN 2011

Évaluation environnementale

Les dossiers soumis à l'avis de l'Autorité environnementale (Ae) concernent très majoritairement les projets agricoles et cette année encore, les dossiers d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) agricoles représentent près de la moitié du total, ce qui constitue une réelle particularité de la Bretagne.

En 2011, le dispositif d'élaboration des avis a été consolidé au moyen d'une procédure locale consistant à impliquer les services instructeurs dans le processus, afin d'améliorer les contributions des préfets de département et de faciliter le respect du délai réglementaire de 2 mois.

Au-delà de la préparation des avis de l'Ae, l'activité a également visé à développer les notes de cadrage préalable à l'évaluation environnementale des projets (notamment pour la ligne B du métro de Rennes) et l'information, en amont,

de porteurs de projets ou plans/programmes complexes (par exemple, le pôle d'échanges multimodal de Rennes, le Port de Brest, la centrale à cycle combiné gaz du Finistère,...).

A cela s'est ajoutée l'animation des réseaux d'acteurs (services de l'Etat, bureaux d'études, formation de commissaires enquêteurs). Une journée de formation/action des membres de la Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement (CoTITA) a ainsi eu lieu à Rennes le 15 avril 2011. Elle a été l'occasion d'échanges fructueux entre les services en charge de la préparation des dossiers d'études d'impact, les services instructeurs et l'Autorité environnementale. Elle a débouché sur un programme d'actions, en cours de mise en œuvre, destiné à améliorer la qualité des études d'impact des projets routiers.

Accompagnement des démarches territoriales et Agendas 21 locaux

A ce jour, 93 collectivités bretonnes sont engagées dans une démarche d'agenda 21 local. 19 projets, dont 2 nouveaux en 2011, ont bénéficié du soutien financier de la DREAL.

Les communes d'Arradon, de Plabennec, de Landerneau et de Guidel ont obtenu, en avril 2011, la reconnaissance « Agenda 21 local France », ce qui porte à 13 le nombre de territoires labellisés en Bretagne. 10 autres collectivités ont

déposé leurs dossiers de candidatures cette année pour la prochaine session de reconnaissance.

La DREAL a également engagé, avec l'appui du Comité régional Agenda 21, l'élaboration d'un guide méthodologique pour la réalisation d'un diagnostic Agenda 21, pour un montant de 46 600 €. Ce guide devrait être diffusé à l'ensemble des collectivités bretonnes au premier trimestre 2012.

Développement des relations avec les associations

Quatre rencontres avec les partenaires de la plateforme « éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) » réunissant le Conseil régional, les Conseils généraux en Bretagne, l'Inspection académique, le Rectorat, l'ADEME, la DRAAF, la DRJSCS, et les représentants de l'enseignement privé ont été organisées en 2011. Elles ont notamment permis de mettre en place un projet de recherche-action en EEDD, d'évaluer le Plan Régional d'Action pour l'EEDD en Bretagne et de mener à bien des projets multipartenariaux dans les territoires (forum des initiatives en EEDD,...).

Conformément à la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, l'assemblée consultative régionale évolue pour devenir le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de Bretagne. Le CESER intègre des représentants d'associations et de fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et des personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable. La DREAL a apporté son expertise dans le cadre de la préparation de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2011, relatif à la composition du CESER.

Production relative à la connaissance des territoires

Mise en place d'un des trois pôles statistiques interrégionaux du logement et de la construction

Rennes a été choisie pour accueillir l'un des trois Pôles interrégionaux des Statistiques de la Construction et du Logement (avec Montpellier et Lyon), chargés de la production de statistiques en matière de permis de construire, de connaissance du marché du logement neuf et de gestion du répertoire du logement locatif social. Le pôle de Rennes est compétent pour les régions Pays de Loire, Bretagne, Haute et Basse-Normandie, Picardie et pour partie de l'Île-de-France. Rattaché à la DREAL de Bretagne, ce pôle fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2011 avec 7 agents et comprendra, fin 2013, 15 agents du Commissariat Général au Développement Durable.

Relance de GéoBret@gne

En nommant le pilote des systèmes d'information de la DREAL également chef de projet pour GéoBret@gne, le Préfet de région a montré sa volonté d'implication de l'Etat dans le partenariat GéoBretagne, maintenant fort de 60 partenaires.

Engagé aux côtés de la région Bretagne dans la conduite du projet et dans l'animation, la DREAL a soutenu la mise en place d'un système de gouvernance nouveau adapté au périmètre d'action de GéoBret@gne. Celui-ci permet aussi d'atteindre les objectifs de la directive européenne INSPIRE destinée à garantir le partage des données publiques.

L'effort de développement de GéoBretagne a été récompensé par le titre de «meilleure trajectoire pour une plateforme subnationale en Europe», décerné par l'association européenne EUROGI.

Développement de l'usage de l'information géographique

Le développement de GéoBret@gne s'accompagne de nombreux chantiers de bonne utilisation des données localisées. La numérisation des servitudes d'utilité publique, celle des PLU ou encore le développement des applications de valorisation des fichiers fonciers font partie des actions conduites en 2011.

Révision du profil environnemental de la Bretagne

La révision du profil environnemental de la Bretagne a été engagée en 2011. Cet important travail sera conduit avec les autres services de l'Etat régionaux et départementaux. La concertation aura lieu au sein du comité régional Grenelle. Le profil environnemental constituera ainsi le document de référence notamment pour l'évaluation des plans et programmes mis en œuvre ultérieurement en Bretagne, comme le futur Contrat de projets Etat-Région (COPER).

Analyses préalables avec la DRAAF et le SGAR à la mise en place d'un dispositif d'observation foncière dans le cadre du Projet Agricole et Agroalimentaire Régional

En 2011, les atouts et limites des outils d'analyse du foncier ont été comparés. Cette analyse a nourri le travail d'un atelier dédié à l'observation foncière, regroupant une trentaine d'acteurs différents, pour préparer le colloque foncier de fin d'année et esquisser les caractéristiques du futur système d'observation foncière.



GéoBretagne distingué au niveau européen

QUELQUES CHIFFRES

- 86 avis explicites émis au titre de l'Autorité environnementale
- 19 démarches d'agendas 21 soutenues (60 275 €)
- Soutien financier à 24 associations environnementales (148 000 €)
- 7 publications de l'unité Observatoires et Statistiques dans le domaine logement-construction
- Financement du GIP Bretagne Environnement (167 500 € État et 80 000 € FEDER)
- Soutien financier à la Cellule économique de Bretagne (95 000€)

Suivi du Grenelle

Le Comité régional de suivi du Grenelle a été installé à l'occasion du 4^{ème} anniversaire du lancement de la démarche nationale. Constitué de 37 membres, selon les principes de la gouvernance à 5, avec des représentants de l'État, des collectivités locales, des associations de protection de l'environnement, des syndicats et des chambres consulaires, il assurera un suivi des actions « Grenelle », pour favoriser la diffusion de bonnes pratiques. Il apportera aussi les analyses et expertises utiles sur des champs de compétence transversaux complexes.



PERSPECTIVES 2012

- Assurer le suivi des engagements du Grenelle (mise en place de tableaux de bord,...)
- Mettre en place un plan de communication pour le suivi des engagements du Grenelle
- Accompagner le développement des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux
- Faciliter l'appropriation de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) 2010-2013
- Mettre en place le dispositif d'information et de formation nécessaire à la bonne application des textes relatifs aux réformes des études d'impact, des enquêtes publiques, du régime des commissaires enquêteurs,...
- Participer à la mise en place et au fonctionnement de la cellule de veille prospective régionale
- Mettre en œuvre le nouveau dispositif d'agrément des associations dans le domaine de l'environnement
- Produire le nouveau profil environnemental de la Bretagne
- Mettre en place le dispositif d'observation partenariale du foncier en Bretagne
- Poursuivre le développement de l'accès à l'information environnementale en lien avec les outils nationaux «toutsurlenvironnement» et «Etalab»



Fiches de cadrage nationales de l'autorité environnementale (CGEDD)

Mission ÉcoCité



Dossier de demande de financement déposé par Rennes Métropole en mars 2011

Le dossier EcoCité de Rennes fait partie des treize projets retenus dans le cadre de la démarche nationale EcoCité, lancée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. Cette démarche vise à identifier des stratégies de développement urbain exemplaires portées par des agglomérations de plus de 100 000 habitants en forte croissance.

La DREAL Bretagne constitue l'interlocuteur en région de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), de Rennes Métropole, de la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et de l'ADEME pour le suivi du dossier EcoCité de Rennes. A ce titre, elle contribue à la préparation de la contractualisation entre l'Etat et Rennes Métropole au titre des Investissements d'avenir « Ville de demain ».

FAITS MARQUANTS EN 2011

En 2011, la DREAL Bretagne a poursuivi sa participation au dialogue itératif initié entre l'Etat et les collectivités territoriales, portant sur la définition d'une stratégie territoriale et l'identification des projets les plus innovants.

Elle a assisté le Préfet de région pour la mise en place du comité de pilotage local « Ville de demain » co-présidé par le Préfet et le Président de l'agglomération rennaise. La première réunion de ce comité de pilotage a permis la validation locale du dossier présenté par Rennes Métropole dans le cadre de la première session nationale de sélection des actions « Ville de demain » des Investissements d'avenir. La DREAL a également participé aux réunions du comité opérationnel des financements, présidé par la Direction Régionale

de la Caisse des Dépôts en tant que gestionnaire du fonds « Ville de demain » pour le compte de l'Etat, qui a décidé de l'attribution des premières subventions d'ingénierie aux porteurs de projets.

De plus, elle a participé, dans son rôle de partenaire, à différentes instances techniques de gouvernance du projet « Via-Silva 2040 » pilotées par Rennes Métropole.

Enfin, à la demande du Préfet de région, la DREAL anime depuis décembre 2011 un groupe de travail relatif à la thématique « développement durable » du programme des Investissements d'avenir, chargé de suivre l'état d'avancement des projets en Bretagne.

PERSPECTIVES 2012

- Contribuer à la préparation du conventionnement « Ville de demain » entre l'Etat, les maîtres d'ouvrage et la Caisse des Dépôts pour la deuxième ligne de métro et les premières actions « Ville de demain » sélectionnées
- Préparer le comité de pilotage local « Ville de demain » portant sur la convention locale et le dossier présenté par Rennes Métropole pour la deuxième session de sélection des actions « Ville de demain »
- Poursuivre notre participation en tant que partenaire aux différentes instances de gouvernance du projet « ViaSilva 2040 », pilotées par Rennes Métropole
- Poursuivre l'animation du groupe de travail « développement durable » des Investissements d'avenir

QUELQUES CHIFFRES

- **Financements « Ville de demain » des Investissements d'avenir décidés en 2011 :**
- **90,66 millions d'euros pour la deuxième ligne du métro rennais**
- **1,57 millions d'euros dans le cadre de la première session nationale de sélection des actions Ville de demain (ingénierie et investissement, hors deuxième ligne de métro)**

Mission Zone côtière et milieux marins



Cancale (35)

La mission Zone côtière et milieu marin assure au sein de la DREAL un rôle d'animation de la transversalité sur les thèmes mer et littoral. Elle veille, dans ce domaine, à la cohérence de l'action des services de l'État au niveau départemental et régional, associant la Préfecture maritime et la Direction interrégionale de la mer (DIRM). Elle est le lieu de synthèse pour l'élaboration d'une stratégie régionale pour la mer et le littoral, en lien avec les orientations nationales ou supra-nationales : directive stratégie milieu marin ; stratégie nationale pour la mer et le littoral ; gestion intégrée de la zone côtière...

FAITS MARQUANTS EN 2011

Outils d'expertise pour l'application de la loi littoral

L'année 2011 a permis de terminer l'élaboration du référentiel relatif aux articles du code de l'urbanisme concernant la gestion terrestre de la loi littoral. Le Comité de l'Administration Régionale a validé le référentiel relatif à l'article L 146.4.1 concernant la continuité de l'urbanisation et le principe de généralisation des cartes d'expertise à l'échelle de chaque commune littorale bretonne.

Ce travail constitue le socle commun permettant d'harmoniser à l'échelle régionale la grille d'interprétation des modalités d'application de la loi littoral.

Gestion intégrée de la zone côtière

Afin de répondre à la demande de la Communauté Urbaine de Lorient qui souhaite élaborer un volet « mer » du SCOT, la DREAL a contribué à animer et coordonner les positions de l'Etat relevant des politiques sectorielles à l'échelle de l'unité géographique et maritime pertinente (presqu'île de Quiberon/ pointe de Trévignon).

Un travail de l'ensemble des agents des services de l'Etat concernés par le Domaine Public Maritime (DPM) aux échelons départementaux et régional a été engagé au sein de

l'atelier du littoral. L'objectif est d'envisager la gestion du DPM dans le cadre d'une approche intégrée pour tenir compte notamment des interactions avec les documents d'urbanisme et des compétences propres des collectivités territoriales.

En 2011, la DREAL a aussi contribué à l'élaboration des plans d'actions pour le milieu marin (PAMM), concernant notamment l'état initial dans les trois sous-régions marines qui concernent la Bretagne.

PERSPECTIVES 2012

- Poursuivre la contribution à l'élaboration des plans d'actions pour la mer et le milieu marin (PAMM), issus de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin »
- Contribuer, en lien avec le Conseil régional, à la mise en œuvre d'une charte régionale sur les rejets des boues de dragage
- Poursuivre la contribution à la planification en zone côtière à terre comme en mer, en portant l'accent sur la gestion du Domaine Public Maritime (DPM) dans le cadre d'une approche intégrée

QUELQUES CHIFFRES

- 2300 km de linéaire côtier
- 270 communes littorales
- 28 avis formulés en 2011 concernant des projets sur le DPM

Mission Zone de défense et de sécurité

© Laurent Mignaux - MEDDTL

La Mission Zone de Défense et de Sécurité contribue à la mise en œuvre des politiques portées par le MEDDTL en matière de préparation et de gestion des situations d'urgence relevant des domaines des risques naturels ou technologiques majeurs, des transports, de l'énergie ou de la protection contre les menaces intentionnelles.

Échouement du cargo TK Bremen (56)

FAITS MARQUANTS EN 2011

Planification opérationnelle

La DREAL de zone a renforcé l'animation du réseau des services de l'Etat relevant du MEDDTL. Une première réunion zonale des DREAL et des DDT(M) a été organisée le 25 mars 2011 sous la présidence du Préfet délégué de zone et du Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité adjoint du MEDDTL. Six réunions des agents sécurité-défense ont également eu lieu avec les DDT(M).

La coordination zonale des services du MEDDTL contribuant

à l'élaboration des plans POLMAR Terre se met en place. Une première réunion zonale maritime le 18 octobre 2011 a permis de réunir autour du Préfet de zone les préfets maritimes, les préfets de départements littoraux, les DIRM et la DREAL de zone.

La DREAL de zone a relancé en 2011 les liens avec les opérateurs relevant du MEDDTL, notamment EDF, ErDF, RTE, la SNCF et les gestionnaires routiers.

Veille opérationnelle et alerte

La gestion de crise opérationnelle a fait l'objet des actions suivantes en 2011 :

- la refonte du dispositif d'astreinte et de gestion des crises de la DREAL en vue d'une mise en place au 1^{er} janvier 2012
- la formation des agents d'astreinte zonale de la DREAL à la gestion de crise routière avec le Centre Régional d'Information et de Coordination Routières (CRICR)

- la participation aux exercices de crise zonale «Crue majeure de la Loire» et «Plan Intempérie Zone Ouest»
- la participation à l'exercice international relatif à la fonction «Garde-Côtes»
- l'anticipation du risque de rupture relatif à l'alimentation électrique en période hivernale
- la gestion de la crise liée à l'échouement du cargo TK Bremen

PERSPECTIVES 2012

- Animer le réseau des services de l'Etat au niveau zonale et celui des opérateurs relevant du MEDDTL (EDF, ErDF, RTE, SNCF, gestionnaires routiers,...), renforcer l'articulation des animations des DREAL et DRAAF de zone
- Contribuer auprès de la préfecture de zone aux mesures de protection contre les risques intentionnels à l'occasion des Jeux Olympiques de Londres 2012
- Réaliser des études relatives aux plans de gestion de trafic et aux réseaux durcis : prise en compte par anticipation des modes dégradés des réseaux (routiers, électricité,...)
- Assurer la coordination POLMAR (élaboration des marchés cadre d'ici fin 2012 et mobilisation sur la révision des plans POLMAR)

QUELQUES CHIFFRES

Entre avril et décembre 2011, plus de 29 évènements, accidents ou situations de crise zonaux : sécheresse, décès suspects de sangliers dans les Côtes d'Armor, fabrication et distribution d'ammonitrates non conformes, accident d'un TER avec un poids-lourd,...

Mission Pilotage et animation régionale



La Mission Pilotage et Animation Régionale assiste la Direction dans ses missions liées à la coordination et l'animation des politiques du MEDDTL en région. En lien avec l'ensemble des missions et services de la DREAL, mais aussi avec les autres UO de la zone de gouvernance (DIRO, DDI, Préfecture des Côtes d'Armor et du Morbihan), elle propose, actualise et suit les outils liés à la gestion des effectifs et des crédits et à l'évaluation de la performance. Elle participe à l'élaboration de la stratégie du MEDDTL en région, assure le rôle de DRH régionale et pilote le service social régional.

FAITS MARQUANTS EN 2011

Codead septembre 2011

Animation régionale

L'année 2011 a été consacrée à la poursuite du travail sur l'animation des politiques du MEDDTL en région, notamment sur l'articulation des missions entre le niveau régional et le niveau départemental au travers d'analyses thématiques. Ce travail a été enrichi d'un volet Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines ainsi que d'une analyse et restructuration

des réseaux existants. L'ensemble de cette réflexion s'est concrétisée par la présentation du Document de Stratégie Régionale (DSR) au Comité de l'Administration Régionale de juillet 2011 et aux organisations syndicales régionales en septembre 2011. Le DSR est désormais utilisé comme base pour les futurs dialogues de gestion.

Gestion financière

La DREAL assure la gestion des crédits de 6 Budgets Opérationnels de Programme (BOP) :

- BOP 113 : UPEB - Urbanisme, Paysage, Eau et Biodiversité
- BOP 135 : DAOL : Développement et Amélioration de l'Offre de Logement
- BOP 181 : PR – Prévention des Risques
- BOP 203 : IST – Infrastructures et Services de Transports
- BOP 207 : SCR – Sécurité et Circulation Routières
- BOP 217 : CPPEEDDM - Conduite et Pilotage des Politiques d'énergie, d'Écologie, de Développement Durable et de la Mer (programme support financier et regroupant l'ensemble des ETP)

QUELQUES CHIFFRES

- Les crédits consommés s'élevaient à 41,5 millions d'euros en autorisations d'engagement (AE) et à 91,3 millions d'euros en crédits de paiement (CP).
- La zone de gouvernance Bretagne comprenait environ 2670 équivalent temps plein.

Direction des Ressources Humaines (DRH) régionale

En 2011, les missions de la DRH régionale ont encore été élargies avec la gestion par la DREAL, en tant que Responsable de la Zone de Gouvernance des Effectifs (RZGE) Bretagne :

- des Commissions Administratives Paritaires d'adjoints administratifs et de dessinateurs
- de l'harmonisation des promotions pour les agents à statut Équipement
- de l'harmonisation des primes et réductions d'anciennetés pour les agents à statut Equipement
- du suivi de la commission régionale de concertation de l'action sociale créée en janvier et réunie 3 fois en 2011

Pour l'année 2011, le RZGE a également piloté la tenue de élections des représentants du personnel à statut Equipement.

PERSPECTIVES 2012

- Finaliser la déclinaison de la stratégie du MEDDTL en région
 - Actualiser le Document de Stratégie Régionale avec le lancement de la réflexion sur la thématique infrastructures
 - Poursuivre la réflexion sur la répartition des effectifs relatifs au BOP « urbanisme, eau, biodiversité »
 - Suivre la performance
 - Structurer et animer le contrôle de gestion régional
- Poursuivre la mise en place de la fonction de DRH régionale

Secrétariat Général



Le Secrétariat général est centré sur les missions de pilotage internes à la DREAL. Il apporte son appui à la Direction, aux services, aux missions et aux unités territoriales dans les domaines suivants : ressources humaines (y compris gestion des compétences et prévention/sécurité au travail), conseil juridique, informatique, qualité et contrôle de gestion, logistique et éco-responsabilité, finances.

FAITS MARQUANTS EN 2011

Ressources humaines

En matière de gestion du personnel, la DREAL s'est principalement attachée à mettre en oeuvre les évolutions relatives aux régimes indemnitaires, à accompagner les agents et les services en se dotant d'une politique de développement des compétences, et à définir les règles en matière de gestion du temps de travail.

Ces objectifs se sont concrétisés en 2011 par :

- la mise en oeuvre et le suivi de la Prime de Fonction et de Résultat des personnels administratifs de catégorie B,
- l'élaboration du plan pluriannuel de formation,
- l'élaboration puis la validation du règlement de gestion du temps de travail à la DREAL.

Par ailleurs, un effort particulier a été fait en terme de suivi des entretiens annuels d'évaluation, dans l'objectif d'atteindre 100 % de retour des comptes-rendus.

De plus, la DREAL a mis en oeuvre les actions relatives à l'hygiène et à la sécurité et a sensibilisé les agents sur ces sujets.

A ce titre l'année 2011 a été marquée par :

- le renforcement de la politique d'hygiène et de sécurité avec la mise en place d'actions prévues dans le document unique et le maintien à un haut niveau de la prévention médicale et du développement de l'assistance aux agents avec la réactivation de la cellule d'écoute et d'accompagnement et la mise à disposition depuis mars 2011 d'un psychologue clinicien externe à la DREAL (Centre Hospitalier Guillaume Régnier à Rennes),
- la mise en oeuvre de l'animation du réseau des correspondants hygiène et sécurité,
- la mise en place d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du Campus Atalante Champeaux (regroupant la DREAL, la DIRO et la DDTM 35).

En matière de dialogue social, l'organisation de très nombreuses rencontres avec les organisations syndicales a été poursuivie : réunions mensuelles Direction/intersyndicale, commissions d'harmonisation indemnitaires, réunions thématiques préparatoires (règlement ARTT, mise en place du télétravail, astreinte...)

Gestion financière

Concernant la gestion financière en 2011, il a été nécessaire de retravailler les circuits de dépenses pour garantir un suivi et une consommation optimale des crédits. Pour cela l'activité s'est concentrée sur :

- la clarification des relations entre les responsables des Budgets Opérationnels de Programme (RBOP) et les Responsables d'Unités Opérationnelles (RUO),

- la mise en place de tableaux de bord financiers présentés au CODIR et mis en ligne régulièrement sur intranet.

D'autre part, la déclinaison du Contrôle Interne Comptable (élaboration de la cartographie des risques et du plan d'action) a été initiée à partir de décembre 2011.

Enfin, la DREAL a mis en place en 2011 le logiciel national de traitement des frais de déplacements (ARGOS).

Informatique

En 2011, le pilotage du déploiement du nouveau réseau téléphonie dans les services de la DREAL du campus Atalante Champeaux a été mis en œuvre, ce qui permet de réduire les coûts et d'augmenter la performance globale du système.

Animation interne

Dans le cadre de sa démarche qualité en cours, la DREAL a été certifiée ISO 9001 en mars 2011.

PERSPECTIVES 2012

> Gestion du personnel

- Assurer un suivi des effectifs, pour respecter les effectifs cibles et établir une stratégie de recrutement des compétences
- Elaborer un calendrier pour 2012, fixant les échéances et les circuits relatifs aux cycles de mobilité, de promotion et des régimes indemnitaires, afin d'améliorer la lisibilité pour les agents

> Action sociale

Construire une rubrique "action sociale" sur le site intranet de la DREAL pour une meilleure information des agents (acteurs, droits et procédures)

> Formation et Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC)

- Mettre en place un tableau de suivi des formations accessible à tous les agents de la DREAL
- Décliner le plan pluriannuel de formation

> Hygiène et sécurité

Poursuivre la mise en œuvre des actions prioritaires du document unique et l'animation du réseau des correspondants hygiène et sécurité

> Gestion financière

- Mettre en œuvre la déclinaison de la feuille de route 2012 pour le MEDDTL, relative au déploiement du contrôle interne comptable
- Mettre en place un suivi optimal des BOP de l'UO DREAL
- Améliorer la maîtrise des moyens de fonctionnement

> Démarche qualité – contrôle de gestion

- Mettre en place une méthode et des outils de suivi et d'analyse des indicateurs de performance (élaboration d'un tableau de bord de la DREAL)
- Elaborer et mettre en œuvre une procédure de contrôle hiérarchique interne pour les activités à risques

> Pilotage informatique

Améliorer la performance de l'infrastructure du site Atalante-Champeaux (optimisation du plan d'équipement informatique et téléphonique)

> Animation interne

Poursuivre la communication avec les agents, les chefs de service et les représentants du personnel au travers des réunions de réseaux (chefs d'UT, assistantes secrétaires et assistantes de gestion), des réunions d'informations générales DREAL (assemblées générales, "Petits Déjeuners DREAL") et du site intranet du SG

QUELQUES CHIFFRES

- **463 agents en poste à la DREAL au 31 décembre 2011**
- **57 arrivées et 47 départs en 2011 (y compris mutations internes) au 31 décembre 2011**
- **budget de fonctionnement DREAL 2011: 4 611 211 euros (dont 2,9 M€ de loyer et charges)**

Pôle Support Intégré



Campus Atalante Champeaux

Le Pôle Support Intégré assure le rôle de prestataire en ce qui concerne les fonctions support pour un ensemble de services : la DREAL, la DIRO et les DDTM (activités relevant du MEDDTL). Ses activités concernent : la comptabilité, la gestion administrative et financière des agents, la formation, l'assistance informatique, la gestion de l'architecture informatique et de la logistique du site qui héberge les services sur Rennes. Au-delà des fonctions de production, il peut jouer un rôle d'expert dans ses domaines d'activité, notamment pour les marchés publics.

FAITS MARQUANTS EN 2011

Gestion comptable

L'année 2011 a été l'année de la bascule totale de la comptabilité sous CHORUS. Préparée dès la fin de l'année 2010, cette bascule de la sixième vague de Chorus a porté sur des programmes particulièrement importants, concernant les domaines ferroviaire, routier et de la sécurité alimentaire.

Concernant le programme « sécurité et qualité sanitaires des aliments », les interfaces de dépenses ont été mises en place au 2^{ème} trimestre.

Malgré les difficultés spécifiques aux programmes infrastructures et transports, cette opération a été particulièrement réussie.

Poursuite du regroupement de la DREAL Bretagne et de la DIRO sur le site d'Atalante-Champeaux

La phase de regroupement des services sur le campus Atalante Champeaux étant terminée, l'année 2011 a été consacrée à l'amélioration des prestations logistiques : mise en œuvre du plan d'actions pour l'accueil, affinement du tri du courrier, finalisation de l'installation des agents, démarche de la documentation auprès des services.

L'éco-administration reste un objectif fort : une enquête réalisée en 2011 auprès des 850 agents a permis de prendre en compte leurs propositions dans la conception du plan d'actions triennal du campus. Une charte permet ainsi à chaque agent de s'engager à respecter quelques gestes éco-responsables.

Développement des technologies de l'information

Le Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) a décidé, par circulaire en date du 25 janvier 2011, la création des Services Interministériels Départementaux des Systèmes d'Information et de Communication (SIDSIC), dans le cadre de la continuité de la RÉATE. La mise en place de ces nouveaux services au niveau départemental contraint la DREAL à se réorganiser afin d'assurer un service d'assistance informatique de proximité de niveau équivalent à celui d'au-

jourd'hui pour les agents relevant du MEDDTL situés dans les départements des Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère. Cette organisation devra être opérationnelle début avril 2012.

En Ille-et-Vilaine, la DREAL assurera l'assistance informatique des agents de la DDTM par le biais d'une convention signée entre le SIDSIC et la DREAL.

Gestion administrative et financière des agents

En 2011, la DREAL a continué de stabiliser l'application REssources HUmaines Complètes Informatisées et Territorialisées (REHUCIT) et la gestion administrative et financière de 3500 agents.

En avril, l'indemnité temporaire de mobilité (ITM) a été mise en place au bénéfice des agents affectés dans les pôles supports intégrés (PSI/GA Paye et les Centres de Prestations Comptables et Mutualisés). Cette indemnité exceptionnelle avait pour objectif de rendre plus attractifs les postes à pourvoir dans les PSI/GA Paye et les Centres de Prestations Comptables et Mutualisés (CPCM).



PERSPECTIVES 2012

- Préparer l'arrivée sur le site d'Atalante-Champeaux de l'unité de Préviation des crues de la DREAL Bretagne, du District de la DIR Ouest et des agents du Pôle Interrégional des Statistiques à partir du début d'année 2013
- Mettre en place la nouvelle organisation en matière de technologies de l'information
- Assurer la déconcentration de la gestion administrative des agents de catégorie B
- Préparer une organisation interne pour traiter les demandes de départ à la retraite, reposant sur les comptes individuels retraite, suite à la fermeture du centre national des pensions
- Terminer la stabilisation de la gestion administrative et financière des agents sous statut du MEDDTL
- Conventionner en 2012 avec le SIDSIC de l'Ille-et-Vilaine sur les domaines structurants qui seront annoncés par la Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication (DISIC)

QUELQUES CHIFFRES

- **850 agents bénéficiaires des prestations logistique sur le Campus d' Atalante-Champeaux**
- **56 824 paiements effectués sur Chorus**
- **6 840 demandes d'assistance informatique concernant 3200 postes informatiques**
- **Concours : 23 prévus mais 5 annulés et 3 à réorganiser sur 2012**
- **Paie des 3500 agents du MEDDTL en région**
- **Complétude et fiabilisation des comptes individuels retraite (agents âgés de 35 ans et plus) : 1212 comptes complétés sur 3041 comptes au total**
- **160 200 plis affranchis**
- **3 800 jours / stagiaires assurés**

Mission Communication



La mission Communication contribue au titre de la DREAL à la communication interministérielle de l'État en région. Dans ce cadre, elle veille à expliquer et à valoriser l'activité de la DREAL et les priorités de l'action de l'État dans les domaines qui répondent aux objectifs du Grenelle de l'environnement et pour les politiques publiques portées par le MEDDTL. Au sein de la DREAL, la mission agit pour favoriser l'émergence d'une identité commune, en organisant notamment la transversalité entre les différents métiers.

FAITS MARQUANTS EN 2011

Communication interne

Les actions de communication internes visent contribuer à créer une culture commune, soit la capacité pour chaque agent de pouvoir avoir une vision transversale des thématiques ou missions portées par la DREAL et d'en connaître les principales clés de fonctionnement. L'alimentation régulière du site intranet, l'édition d'une lettre interne « DREAL infos », l'organisation régulière des « Petits-déjeuners DREAL » (17 séances en 2011) et de plusieurs temps de

rencontre et d'échange au cours de l'année : cérémonie des voeux en janvier, réunions plénières d'information pour les agents et « journée DREAL », participent à cet objectif de développer des références collectives et des liens de cohésion, en apportant des illustrations concrètes. En lien avec le Secrétariat général, une attention particulière est apportée à l'accueil des nouveaux arrivants.

Communication externe

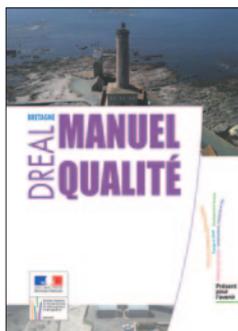
La mission Communication accompagne tout au long de l'année direction, services et missions pour les actions de communication externe, en partenariat le plus souvent avec d'autres services de l'État ou établissements publics et les collectivités locales. Parmi les événements marquants de l'année : la présentation du bilan sur les logements sociaux, un colloque régional sur la sécurité des réseaux gaz, des inaugurations de réalisations routières sous maîtrise d'ouvrage État, dont une visite ministérielle sur la RN 164 en centre Bretagne et un ren-

dez-vous grand public à l'occasion de la mise en service du barreau de Pont Lagot à Rennes, les étapes de l'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes-Brest et Rennes-Quimper, l'organisation des Trophées et de la Semaine du développement durable, la mise en oeuvre d'une stratégie de communication sur le « Pacte électrique breton »... Ces temps forts de communication ont alimenté les relations presse, ainsi que la production d'une trentaine d'articles dans la Lettre mensuelle des services de l'État en région.

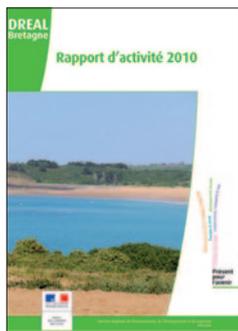
PERSPECTIVES 2012

- Participer à la communication interministérielle des services de l'Etat en région.
- Bâtir un plan de communication DREAL
- Poursuivre l'accompagnement des services dans la réalisation des actions de communication externe, en valorisant particulièrement les illustrations de la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement en région
- Veiller à la transversalité des actions de communication interne

Les publications de la DREAL Bretagne



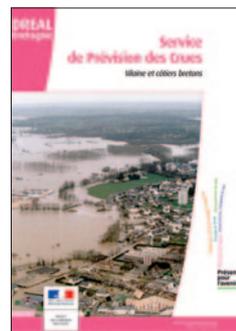
Manuel qualité de la DREAL Bretagne



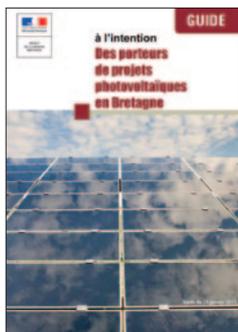
Rapport d'activité de la DREAL Bretagne 2010



Document de stratégie régionale Bretagne



Présentation du Service de prévision des crues



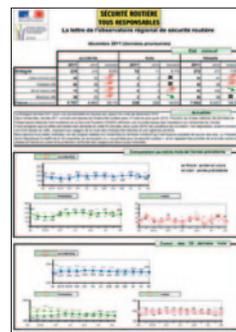
Guide à l'intention des porteurs de projets photovoltaïques en Bretagne



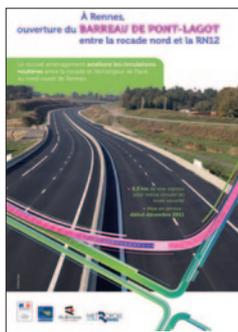
Le logement en chiffres : le logement social en Bretagne



Réseau de la connaissance et de l'observation en Bretagne



Lettre mensuelle de l'observatoire régional de sécurité routière



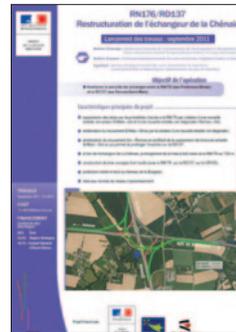
Plaquette de présentation du Barreau de Pont-Lagot (liaison rocade nord de Rennes et RN 12)



Plaquette de présentation de la déviation de Saint-Caradec (RN 164- Côtes d'Armor)



Compte rendu d'activités 2010 - Le transport routier et la sécurité des véhicules en Bretagne



Fiches ponctuelles pour des travaux sur le réseau routier national

Réalisation : Mission Communication et services de la DREAL Bretagne (sauf plaquette Pont Lagot : agence Sennse et plaquette Saint-Caradec : agence PW2C)



© Laurent Mignaux - MEDDTL



Mission des Unités territoriales

La DREAL exerce ses missions sous l'autorité du préfet de région, et sous l'autorité fonctionnelle des préfets de départements pour les missions relevant de leurs compétences. A ce titre, les unités territoriales (UT) assurent le relais de proximité de la DREAL et la représentent dans une majorité de réunions départementales (comités, commissions, réunions sur un dossier donné...). Selon les sujets, elles peuvent s'appuyer autant que de besoin sur l'expertise des services du siège à Rennes.

Les UT assurent plus particulièrement les missions régaliennes, dont l'instruction des projets d'activités industrielles susceptibles d'avoir un impact sur la santé et l'environnement, puis leur contrôle (réglementation des installations classées). Pour les activités liées aux extractions et à l'exploitation des matériaux et substances minérales, les UT sont également chargées de l'inspection du travail (contrôle des mesures prises en matière de prévention pour la santé et la sécurité des personnels en application du Code du travail).

Les pages qui suivent retracent non seulement l'activité propre des UT en département mais illustrent aussi comment, plus globalement, l'action de la DREAL prend effet concrètement sur les territoires des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.





FAITS MARQUANTS EN 2011

Risques technologiques

Le département des Côtes d'Armor est concerné par 5 des 16 PPRT bretons dont 4 ont déjà été approuvés. Concernant le dernier PPRT, celui de St-Hervé (société Totalgaz – dépôt de gaz combustibles liquéfiés), l'étude de dangers remise par l'exploitant et relative à la limitation de la quantité de gaz stockée a été examinée au cours de l'année 2011. En parallèle, une étude de vulnérabilité des enjeux (habitations,...) effectuée avec des crédits d'État a été remise en mars 2011. Plusieurs réunions ont permis de faire le point sur l'avancement de ce dossier avec les élus, les riverains et les personnes et organismes associés.

Prévention de la santé et de la sécurité dans les mines et carrières

A la suite de l'action nationale portant sur le contrôle de la conformité des équipements de travail mobiles et à la mise en application de nouvelles dispositions relatives aux bruits et vibrations dans le domaine de la santé des travailleurs, 14 carrières ont été inspectées en 2011 sur ces thèmes. Une seule était en situation non conforme (document de sécurité et de santé non mis à jour) et est actuellement en cours de régularisation.

Risques chroniques

Afin d'atteindre les objectifs de bon état des eaux superficielles et souterraines à l'échéance 2015 fixés par la directive cadre sur l'eau (DCE), 8 arrêtés préfectoraux complémentaires ont été proposés en 2011 au titre des installations classées après avoir fait l'objet d'un examen permettant de s'assurer que les rejets aqueux respectaient les dispositions du SDAGE Loire Bretagne ou du SAGE applicable. De plus, 20 arrêtés préfectoraux complémentaires ont été proposés dans le cadre de la démarche RSDE (Recherche et réduction des substances dangereuses dans l'eau).

En 2011, 5 sites d'entreposage d'appareils contaminés au PCB (transformateurs, condensateurs,...) ont été inspectés avant leur élimination ou décontamination. Un de ces sites

était en situation illégale. Il a fait l'objet d'un arrêté de mise en demeure de régulariser sa situation par le préfet et d'un procès verbal adressé au procureur de la République.

Suite à la modification de l'arrêté ministériel relatif aux installations d'incinération et de coïncinération de déchets non dangereux et aux installations incinérant des déchets d'activités de soins à risques infectieux, une mise à jour des arrêtés d'autorisation de deux des cinq incinérateurs du département a été conduite. Ces modifications prescrivent notamment la mesure en semi-continu des dioxines et furannes, la fixation de valeurs limites à l'émission sur les flux de polluants et la mesure de la performance énergétique.

Dans le cadre de la gestion des naufrages des pétroliers « Torrey Canyon » et « Amoco Cadiz », l'île d'Er, située dans un espace naturel classé Natura 2000 au Nord de Plougrescant avait été retenue pour y entreposer les déchets de ces marées noires. Ces déchets étaient restés depuis lors au sein de trois fosses ouvertes. Bien que l'impact de ces stockages sur le milieu soit limité, l'État s'était engagé à procéder à la réhabilitation de ces trois fosses. La solution retenue a consisté à retirer les déchets présents au sein de ces fosses, à les transporter jusqu'à la côte par voie hélicoptérée puis à les acheminer en camions vers différentes filières de traitement. Les opérations de réhabilitation ont eu lieu du 26 septembre au 8 novembre 2011. 382,25 tonnes de déchets ont été retirées, puis éliminées ou traitées. Ces différentes opérations ont été encadrées par plusieurs actes préfectoraux (arrêté de réhabilitation au niveau de l'île d'Er, arrêté de prescriptions spéciales pour la zone de transit des déchets).

Biodiversité et paysage

L'inauguration et l'ouverture au public de deux nouvelles muséographies ont eu lieu en 2011 dans les Côtes d'Armor, pour les réserves naturelles nationales de la baie de Saint-Brieuc et des Sept Iles (à l'île Grande).

Après l'approbation du DOCOB du site des « Landes de la Poterie » (Lamballe), des actions importantes de restauration des milieux ont pu être lancées après plusieurs années d'attente (contrat de plus de 120 000 €). L'enquête administrative concernant le classement du site

emblématique des estuaires du Trieux et du Jaudy a été lancée fin novembre 2011 et s'est terminée le 29 décembre. La proposition de périmètre couvre un territoire terrestre de l'ordre de 4500 ha, proposition qui en ferait le plus grand site classé terrestre de Bretagne.

Infrastructures de transport routier et ferroviaire

Dans le cadre de la poursuite de la mise à 2 x 2 voies de la RN164, la déviation de Saint-Caradec a été mise en service en 2011 (cf. pages régionales consacrées au service Infrastructures, sécurité, transports).

Les contrats de pôle des Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) de Saint-Brieuc et de Guingamp ont été signés respectivement en octobre et en décembre 2011. Les études de projet seront menées en 2012 dans une perspective de travaux en 2013.

Dans le cadre du projet d'amélioration de la liaison ferroviaire entre Rennes et Brest, la vitesse des trains a été relevée à 220 km/h entre Tramain et Yffiniac le 13 octobre 2011, suite aux travaux de suppression de passages à niveaux et d'aménagement des voies.

Agenda 21

Le Conseil Général des Côtes d'Armor a engagé une dynamique pour la promotion des agendas 21 sur le territoire. L'agenda 21 du Conseil général, déjà labellisé en 2008, a été proposé au prolongement en 2011. 8 autres collectivités sont engagées dans des démarches d'agenda 21. Parmi elles, la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc a déposé sa candidature pour la labellisation en 2011. Enfin, la DREAL a accompagné financièrement le projet en cours de Lamballe Communauté.

Planification énergétique

Dans le cadre de l'appel d'offres national éolien en mer publié en juillet 2011, la zone de la baie de Saint-Brieuc a été retenue pour développer l'éolien en mer posé, pour une puissance comprise entre 480 et 500 MW.

PERSPECTIVES 2012

- Poursuivre l'élaboration des PPRT, et notamment approuver le dernier PPRT
- Instruire les études de dangers des établissements SEVESO seuil bas
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de bon état des eaux à l'échéance 2015
- Poursuivre la mobilisation sur le plan Algues Vertes, plus particulièrement au niveau des installations de traitement

QUELQUES CHIFFRES

- **335 installations classées industrielles autorisées, 6 soumises à enregistrement et 1609 déclarées**
- **4 sites d'extractions en mer de maerl (Lost Pic) ou de sable coquillier (Cormorandière, La Horaine, La Croix)**
- **nombre d'installations classées « élevage » déclarées et autorisées : 6108**
- **17 sites Natura 2000 dont le Préfet est coordonnateur représentant 14 600 ha en terre et 232 000 ha en mer**
- **81 sites classés : 4 400 ha en terre et 8 030 ha en mer**
- **un Plan de Prévention des Risques littoraux nouveau prescrit concernant 8 communes**
- **nombre d'homologations de véhicules : 7 réceptions par type et 420 réceptions à titre isolé prononcées**
- **nombre de contrôles pour les véhicules terrestres : 1212 véhicules contrôlés**



FAITS MARQUANTS EN 2011

Risques technologiques

Le PPRT d'Eliant et Rosporden (société Mac Bride) a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2011 portant à 2 le nombre de PPRT approuvés dans le département sur 3 prescrits. Concernant le dernier PPRT, celui de Brest (sociétés Imporgal et Stockbrest), il a fait l'objet en 2011 de 5 réunions d'échanges avec les personnes et organismes associés et de très nombreuses réunions techniques.

Sur le site SEVESO « seuil bas » de la Sobad à Douarnenez, les travaux prescrits en 2010 ont été réalisés permettant ainsi de réduire considérablement les zones exposées aux risques. Une révision du PPI et un porté à connaissance sur la maîtrise de l'urbanisation sont en cours.

En 2011, l'UT29 a participé à 3 exercices PPI (Imporgal-Stockbrest à Brest, Nobelsport à Pont de Buis lez Quimerc'h, Sobad à Douarnenez), 5 réunions de CLIC ou assimilés (Mac Bride, Maxam, Nobelsport, Leseur, Cargill Brest).

Déchets

Suite à la révision de la nomenclature pour les activités de transit et de traitement de déchets, un important travail a été initié en 2011 pour le traitement des demandes de bénéfice d'antériorité, notamment pour les nouvelles activités soumises à la législation des installations classées (recevant des déchets issus de dragages ou des matières de vidange par exemple).

Concernant la problématique des algues vertes et suite aux échouages massifs constatés en 2011, des moyens importants ont été consacrés à l'information, au contrôle des installations recevant des algues vertes et au suivi des capacités de traitement, ainsi qu'à l'instruction des dossiers relatifs aux installations existantes et en projet.

L'instruction et le suivi des dossiers relatifs aux anciennes décharges, auparavant confiés à l'ARS, ont été transférés à l'unité territoriale de la DREAL en juin 2011.

En 2011, l'UT29 a participé à 7 réunions de Commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) d'établissements de traitement de déchets.

Risques chroniques

Une action ciblée sur les principaux industriels qui pratiquent l'épandage des eaux résiduaires ou des boues a été conduite en 2011 et devrait se poursuivre activement en 2012. Les constats réalisés ont montré que des améliorations des pratiques pouvaient être apportées. Les suites administratives pour les imposer ont été notifiées aux industriels concernés par arrêté préfectoral.

19 établissements recevant des enfants ont été identifiés comme construits sur d'anciens sites industriels. Après avoir reconstruit la mémoire industrielle et prioriser les actions visant à protéger les enfants, une action de diagnostic a été conduite en 2011 sur 10 établissements et devrait se terminer pour les 9 autres en 2012. Les chefs d'établissement ont été régulièrement informés des suites qu'il convenait de réserver aux préconisations formulées.

Biodiversité et paysage

Lancé à l'initiative des membres de la Commission départementale de la Nature, des Sites et des Paysages, l'atlas des sites classés du Finistère a été présenté officiellement aux acteurs locaux par le Préfet le 18 novembre 2011. Le document est consultable sur le site www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

L'installation du comité de pilotage du site Natura 2000 «Abers - Côtes de Légendes» a été faite par le sous-préfet de Brest en septembre 2011.

La DREAL a participé à tous les bureaux et conseils de gestion du Parc Naturel Marin d'Iroise, l'année 2011 étant celle du lancement du plan de gestion validé en 2010.

Le groupe de travail « Environnement » mis en place en vue de la révision du schéma départemental des carrières a achevé ses réflexions. Il s'est réuni 3 fois au cours de l'année et a remis à la préfecture ses propositions d'orientations ou de préconisations relatives à l'eau, à la biodiversité et aux paysages.

Infrastructures de transport routier et ferroviaire

La concertation publique relative à l'opération de la mise à deux fois deux voies de la RN 164 à Chateauneuf du Faou a été lancée en 2011, avec la création d'un comité de pilotage présidé par le Préfet de département et associant des élus locaux et la DREAL.

En 2011, un scénario d'aménagement de la liaison ferroviaire entre Brest et Quimper a été retenu, et la mise à l'enquête publique du projet est prévue tout début 2012

Les Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) de Morlaix et de Quimper ont fait l'objet d'études préalables, permettant de cadrer le programme de travaux d'amélioration. 2012 sera consacrée à la signature des contrats de pôle et à la réalisation des études d'avant-projet et de projet.

La plate-forme route/fer de Morlaix a également fait l'objet d'études préalable à une réhabilitation dont les travaux sont prévus pour 2012. Parallèlement une démarche d'agrandissement est à l'étude.

Développement du port de Brest

La DREAL participe au groupe de travail Etat accompagnant le projet ambitieux de développement du port de Brest actuellement à l'étude. Elle a ainsi produit une note de cadrage préalable afin d'aider le porteur de projet à réaliser une évaluation environnementale pertinente de l'opération de stabilisation du polder.

Agenda 21

Le Conseil général du Finistère a engagé une dynamique de promotion des agendas 21 sur le territoire. L'agenda 21 du Conseil général a été labellisé en 2007 et prolongé en 2010. Le Parc Naturel Régional d'Armorique et 30 autres collectivités sont engagées dans des démarches d'agenda 21. Le Conseil général du Finistère, le Parc Naturel Régional d'Armorique, Landerneau et Plabennec sont labellisés « Agenda 21 local France ». La DREAL a accompagné financièrement 5 projets en cours.

Planification énergétique

En 2011, les propositions de Zones de Développement Eolien (ZDE) de la communauté de communes du Pays de Quimperlé (puissance de 4MW à 63,5 MW) ont été autorisées par le Préfet de département, après instruction par la DREAL.

Dans le cadre du pilier « sécurisation » du Pacte électrique breton, le ministre chargé de l'énergie a lancé un appel d'offres pour une centrale cycle combiné gaz (CCG) de 450 MW dans la région de Brest. La DREAL assure l'accompagnement de ce dossier, pilote le groupe technique et prépare la cellule d'animation. Elle a ainsi rédigé les avis sur les notes environnementales remises par les candidats pour la commission de régulation de l'énergie. (cf. pages régionales consacrées au service Climat, Energie, Aménagement, Logement)

PERSPECTIVES 2012

- Poursuivre l'élaboration du PPRT du port de Brest
- Instruire les études de danger des établissements SEVESO seuil bas
- Poursuivre l'action ciblée sur les principaux industriels qui pratiquent l'épandage des eaux résiduaires ou des boues
- Instruire les dossiers d'éoliennes et de méthanisation
- Participer avec les services de la police de l'eau aux actions visant à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau et à la continuité écologique pour les 2 ICPE concernées

QUELQUES CHIFFRES

- 359 installations classées industrielles autorisées, 1 soumise à enregistrement et 1722 déclarées
- 1 site d'extraction en mer de sable coquillier (Les Duons)
- 3700 installations classées « élevage » déclarées et autorisées
- 36 sites Natura 2000 dont le Préfet est coordonnateur représentant 36 800 ha en terre et 305 900 ha en mer
- 101 sites classés : 10 200 ha en terre et 73 080 ha en mer
- 2 nouveaux Plans de Prévention des Risques littoraux prescrits concernant 12 communes
- nombre d'homologations de véhicules : 13 réceptions par type et 464 réceptions à titre isolé prononcées
- nombre de contrôles pour les véhicules terrestres : 734 véhicules contrôlés



FAITS MARQUANTS EN 2011

Risques technologiques

4 PPRT sont approuvés sur 5 prescrits dans le département. Le PPRT de Vern-sur-Seiche a fait l'objet de deux réunions des personnes et organismes associés et de nombreuses réunions techniques avec les exploitants, permettant de faire émerger des mesures supplémentaires de réduction des risques.

Sur le nouveau site SEVESO de Dinard, les travaux prescrits en 2010 sont en cours de réalisation, permettant de réduire la probabilité de survenue d'un accident majeur dont les effets impacteraient l'extérieur du site et d'éviter de ce fait le recours à un PPRT.

En juillet 2011, le signalement de la livraison par train d'un lot d'engrais non conformes a conduit l'inspection à proposer un arrêté de prescriptions d'urgence afin d'organiser l'inertage de ces engrais.

Déchets

La DREAL a participé aux travaux de révision du Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux, conduits par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Suite à la modification de l'arrêté ministériel relatif aux installations d'incinération et de coïncinération de déchets non dangereux et aux installations incinérant des déchets d'activités de soins à risques infectieux, une mise à jour des arrêtés d'autorisation des trois incinérateurs du département a été conduite.

L'inspection des installations classées a réalisé une enquête concernant une activité de transport combiné de mâchefers provenant d'une usine d'incinération de déchets dangereux pratiquée sur la plate-forme intermodale de Rennes Baud-Chardonnet, à la suite d'une plainte d'un collectif d'associations estimant que cette activité relevait d'un classement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Après enquête, l'inspection a conclu sur le fait que l'activité pratiquée ne relevait pas d'un classement à ce titre. Cet avis a été confirmé par la Direction Générale de la Prévention des Risques.

Prévention de la santé et de la sécurité dans les mines et carrières

Une demande d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur les communes de Rennes et de Saint-Jacques de la Lande a fait l'objet d'une instruction administrative. Cette activité étant envisagée dans un étang dont les eaux pourraient être utilisées en secours pour les besoins d'alimentation en eau potable de la collectivité, des expertises complémentaires ont été demandées au Bureau de la Recherche Géologique et Minière (BRGM) ainsi qu'à un hydrogéologue agréé. Ces études ont permis d'envisager l'exploitation de la ressource minérale sur une partie seulement de l'étang et sous réserve du respect de plusieurs mesures techniques permettant de garantir le respect de la qualité de l'eau qui serait pompée.

Risques chroniques

Le début de l'année 2011 a vu l'aboutissement de la procédure d'instruction de la demande d'autorisation de la Ville de Rennes relative à une nouvelle unité de traitement des boues au sein de l'usine d'épuration de Beaurade.

La société Canon Bretagne située à Liffré, seul site de production de cette nature en France, a été autorisée en juillet 2011 à augmenter ses 2 principales activités de fabrication de cartouches neuves et de traitement des cartouches usagées et à créer une nouvelle activité de production de toner pour les matériels d'impression.

Suite à la découverte le 16 novembre 2011 d'une mortalité de poissons dans la Vilaine entre Chateaubourg et Servon-sur-Vilaine, une série d'inspections conduites en collaboration avec les services de la police de l'eau et de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) a permis d'identifier l'origine de la pollution et des prescriptions d'urgence ont été imposées à l'industriel concerné afin de faire cesser cette pollution.

Biodiversité et paysage

Dans le cadre du projet de construction de la LGV Bretagne - Pays de la Loire, la DREAL Bretagne a coordonné les avis des services de l'Etat des deux régions concernées pour ce qui concerne le dossier de dérogation à la protection stricte des espèces animales et végétales. Le Sous-Préfet de Redon a procédé en décembre 2011 à l'installation du comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée du Canut » ; le Conseil Général 35 est dorénavant l'opérateur de ce site.

La prise en compte d'une aire d'influence paysagère autour du Mont-Saint-Michel, dans le projet de schéma régional éolien breton, a permis de répondre en partie aux interrogations du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO sur la conservation du Mont-Saint-Michel. A l'intérieur de cette zone, tout projet éolien est interdit (cf. pages régionales consacrées au service Patrimoine naturel).

En Baie du Mont-Saint-Michel, une avancée significative est à noter sur la problématique de la démolition qui s'est traduite par une décision unanime d'arrêter les traitements insecticides au profit de méthodes plus respectueuses de l'environnement.

La mise à l'étude d'un parc naturel marin dans le golfe normand-breton a été lancée début 2010 avec l'installation d'une mission. La DREAL participe aux travaux.

Infrastructures de transport routier et ferroviaire

Le barreau de Pont Lagot sur la RN12 a été mis en service. L'inauguration publique qui a eu lieu le 26 novembre 2011 a été l'occasion d'une animation grand public particulière qui a réuni plus de 1000 personnes.

Un projet de plate-forme route/fer est en cours d'études préalables sur le site de La Brohinière à Montauban de Bretagne. Les études portent sur l'opportunité de faire cette plate-forme au regard des potentialités économiques et des usages clairement identifiables.

La DREAL a été mobilisée en 2011 pour construire avec les collectivités locales concernées un plan de financement pour la rénovation de la liaison ferroviaire entre Dinan et Dol, afin de permettre son maintien avant sa modernisation.

Construction de la deuxième ligne du métro rennais

En 2011, le Premier Ministre a décidé le financement de la deuxième ligne du métro rennais à hauteur de 90,66 millions d'euros au titre des fonds « Ville de demain » des Investissements d'avenir. La DREAL participe à l'élaboration de la convention entre l'Etat, Rennes Métropole et la Caisse des Dépôts, gestionnaire des fonds.

L'élaboration de l'avis de l'Autorité environnementale de la ligne B du métro de Rennes, rendu le 7 novembre 2011, a fait l'objet d'une attention importante. Un dispositif de cadrage itératif a ainsi été mis en place : après l'établissement d'une note de cadrage préalable fin 2011, le projet a fait l'objet de deux séries d'examen de manière à fournir au maître d'ouvrage les éléments permettant d'en améliorer le contenu mais surtout l'accessibilité au public.

EcoQuartier

L'Ecoquartier de La Courrouze sur les communes de Saint-Jacques de la Lande et Rennes a reçu le prix Nature en Ville du palmarès national EcoQuartiers 2011 (cf. pages régionales consacrées au service Climat, Energie, Aménagement, Logement).

Agenda 21

L'agenda 21 du Conseil Général de l'Ille-et-Vilaine est en cours d'élaboration. 13 autres collectivités sont engagées dans des démarches d'agendas 21. Les Agendas 21 de Rennes Métropole, Vitré Communauté et Mellé ont été labellisés « Agenda 21 local France ».

Planification énergétique

En 2011, les propositions de Zones de Développement Eolien (ZDE) de la communauté de communes de Brocéliande (puissance de 3MW à 60 MW) ont été autorisées par le Préfet de département, après instruction par la DREAL.

PERSPECTIVES 2012

- Poursuivre l'élaboration des PPRT, et notamment approuver celui de Vern-sur-Seiche
- Instruire les études de danger des établissements SEVESO seuil bas
- Instruire les demandes d'autorisation en particulier celles de nouveaux dossiers SEVESO seuil haut
- Instruire les dossiers d'éoliennes et de méthanisation
- Participer avec les services de la police de l'eau aux actions visant à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau
- Participer à l'actualisation du plan POLMAR terre

QUELQUES CHIFFRES

- 322 installations classées industrielles autorisées, 16 soumises à enregistrement, 2287 déclarées
- nombre d'installations classées « élevage » autorisées et déclarées : 3896
- 12 sites Natura 2000 dont le Préfet est coordonnateur représentant 12 100 ha en terre et 60 600 ha en mer
- 66 sites classés : 6 250 ha en terre et 2 880 ha en mer
- étude des 2 Plans de Prévention des Risques littoraux de Marais de Dol et de Saint Malo en cours
- nombre d'homologations de véhicules : 5 réceptions par type et 1106 réceptions à titre isolé prononcées
- nombre de contrôles pour les véhicules terrestres : 2808 véhicules contrôlés



FAITS MARQUANTS EN 2011

Risques technologiques

Trois plans de prévention des risques technologiques (PPRT) sont prescrits dans le département.

- Les études techniques du PPRT relatif aux Dépôts Pétroliers de Lorient (DPL) se sont poursuivies et la première réunion des personnes et organismes associés à l'élaboration du PPRT s'est tenue en 2011.
- Concernant le PPRT relatif à Guerbet à Lanester, des investigations complémentaires ont été réalisées (études de vulnérabilité financées par l'État sur les habitations et sur les bâtiments d'activité). La consultation des personnes et organismes associés a été effectuée sur le projet de PPRT avant mise à l'enquête publique. Un accord a été conclu pour permettre le financement des travaux de protection sur les habitations, partagé entre la société Guerbet, la Mairie de Lanester et l'État.
- Concernant le PPRT Sicogaz à Quéven, des investigations complémentaires ont été réalisées ainsi que l'enquête publique sur le projet de PPRT. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable assorti de 2 recommandations concernant la réduction du risque à la source et le financement des travaux sur les habitations autrement que par les propriétaires. Le PPRT devrait être soumis à l'approbation du Préfet du Morbihan avant la fin du premier trimestre 2012.

Risques accidentels

Parmi la quinzaine d'incidents industriels plus ou moins importants survenus dans le Morbihan en 2011, l'inspection a été particulièrement associée à la gestion des crises suivantes : prise en charge de 300 kg de phosphine chez SITA Ouest à Lorient les 10 et 11 janvier, fuite d'eau sur le circuit de refroidissement d'un four contenant 21 tonnes de métal en fusion, au sein de la Fonderie de Bretagne à Caudan le 2 octobre et libération de substances potentiellement toxiques dans l'atmosphère suite à un incident dans la société Guerbet, classée SEVESO 2, à Lanester. Ce dernier incident survenu le 19 novembre 2011 a suscité le déclenchement du Plan Particulier d'Intervention.

Le Plan Polmar Terre a été déclenché le 16 décembre, consécutivement à l'échouement du TK Bremen sur la plage de Kerminihy à Erdeven et à la pollution du littoral. La DREAL s'est impliquée plus particulièrement dans :

- l'organisation des filières de collecte et d'évacuation, dans des installations autorisées, des déchets solides issus du nettoyage des plages et liquides issus du pompage du cargo,
- la localisation des installations et des chemins d'accès, nécessaires aux opérations de secours puis à la déconstruction, dans une logique de moindre impact environnemental,
- l'accompagnement des agents du Cèdre et du syndicat mixte Grand Site Dunaire Gâvres Quiberon dans la définition des travaux de dépollution du littoral,
- l'encadrement réglementaire des travaux de déconstruction de l'épave : arrêté d'urgence et visites d'inspection du chantier.

Déchets

La DREAL a participé à la révision du plan départemental des déchets ménagers et à l'élaboration du schéma départemental des dragages et a instruit plusieurs dossiers sensibles.

Risques chroniques

Concernant les sites pollués, la DREAL a instruit 2 dossiers concernant des pollutions aux solvants chlorés et la mise en place de mesures de gestion. Ces mesures qui visent à garantir l'absence d'impact sanitaire, reposent sur la suppression, la réduction voire le confinement des sources de pollution et s'accompagnent d'un suivi analytique notamment au travers de mesures régulières dans les eaux souterraines et superficielles.

L'action de diagnostic des sols dans les établissements recevant des enfants construits sur d'anciens sites industriels a été lancée en 2010. C'est une démarche d'anticipation environnementale. Dans le Morbihan, 13 établissements sont

concernés. 11 diagnostics sont en cours et 2 sont terminés. Ces derniers ont été classés en catégorie A car leurs sols ne posent pas de problème particulier.

Dans le cadre d'une circulaire ministérielle, AREVA a remis à l'administration un bilan environnemental afin de mieux évaluer l'impact sur l'environnement et la santé humaine des anciens sites miniers d'uranium liés à la concession de Lignol sous sa responsabilité. Bien que celui-ci constitue une bonne synthèse, la DREAL et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont fait des demandes de compléments en décembre 2011. Le bilan sera également étendu en 2012 à six sites morbihannais non recensés dans la base de données nationale MIMAUSA. Par ailleurs, il a été acté la création d'un comité interdépartemental de suivi dont la première réunion est prévue début mars 2012.

Prévention de la santé et de la sécurité dans les mines et carrières

La DREAL a procédé en 2011 à 27 inspections dans les carrières du département. Globalement, ces exploitations sont conduites de manière satisfaisante.

Quatre inspections ont été diligentées au premier trimestre et des exploitations illicites de carrières ont été constatées, ce qui a donné lieu à des sanctions pénales et administratives. Une lettre circulaire signée par le préfet a rappelé aux maires la réglementation relative aux extractions.

Biodiversité et paysage

Les travaux de l'atlas des paysages du Morbihan se sont terminés en septembre 2011 : la présentation de ce premier atlas en Bretagne devrait intervenir début 2012.

Belz est la seule station de Panicaut vivipare (*Eryngium viviparum* – photo ci-dessous) en France, qui est une des plantes les plus rares de la flore française. Le plan national d'action pour sa conservation est entré en phase active de concertation en 2011.

L'élaboration d'un document d'objectifs (DOCOB) a débuté pour le nouveau site Natura 2000 « Vallée de l'Arz ». Les DOCOB des sites de la ria d'Etel et de la rivière de Pénerf ont été validés.

La phase de délibération de toutes les collectivités sur le projet de charte du Parc naturel régional (PNR) du Golfe du Morbihan s'est terminée en mars 2011. Une nouvelle délibération de la Région prise en décembre 2011 devrait permettre de relancer le dossier avec une nouvelle procédure de création.

Agenda 21

Le Conseil Général du Morbihan a lancé sa démarche d'agenda 21 en 2010. 34 autres collectivités sont engagées. Les agendas 21 de la Communauté d'agglomération du Pays de Lorient, Saint-Nolff, La Vraie-Croix, Guidel et Arradon sont labellisés « Agenda 21 local France ». La DREAL a accompagné financièrement 5 projets en cours.

Infrastructures de transport routier et ferroviaire

Le Pôle d'échange multimodal (PEM) de Lorient est en cours d'études préalables. Le projet est ambitieux puisqu'il consiste à réorienter au Sud, la gare actuellement au Nord.

Planification énergétique

En novembre 2011, Vannes agglo a lancé son Plan Climat Energie Territorial (PCET), plan obligatoire depuis la loi Grenelle 2 pour les communautés d'agglomération de plus de 50 000 habitants. La DREAL contribue avec la DDTM à cette démarche en accompagnant les collectivités locales.

En 2011, les propositions de Zones de Développement Eolien (ZDE) des communautés de communes de Pontivy et Muzillac (puissance de 85 MW à 222 MW) ont été autorisées par le Préfet de département, après instruction par la DREAL.

PERSPECTIVES 2012

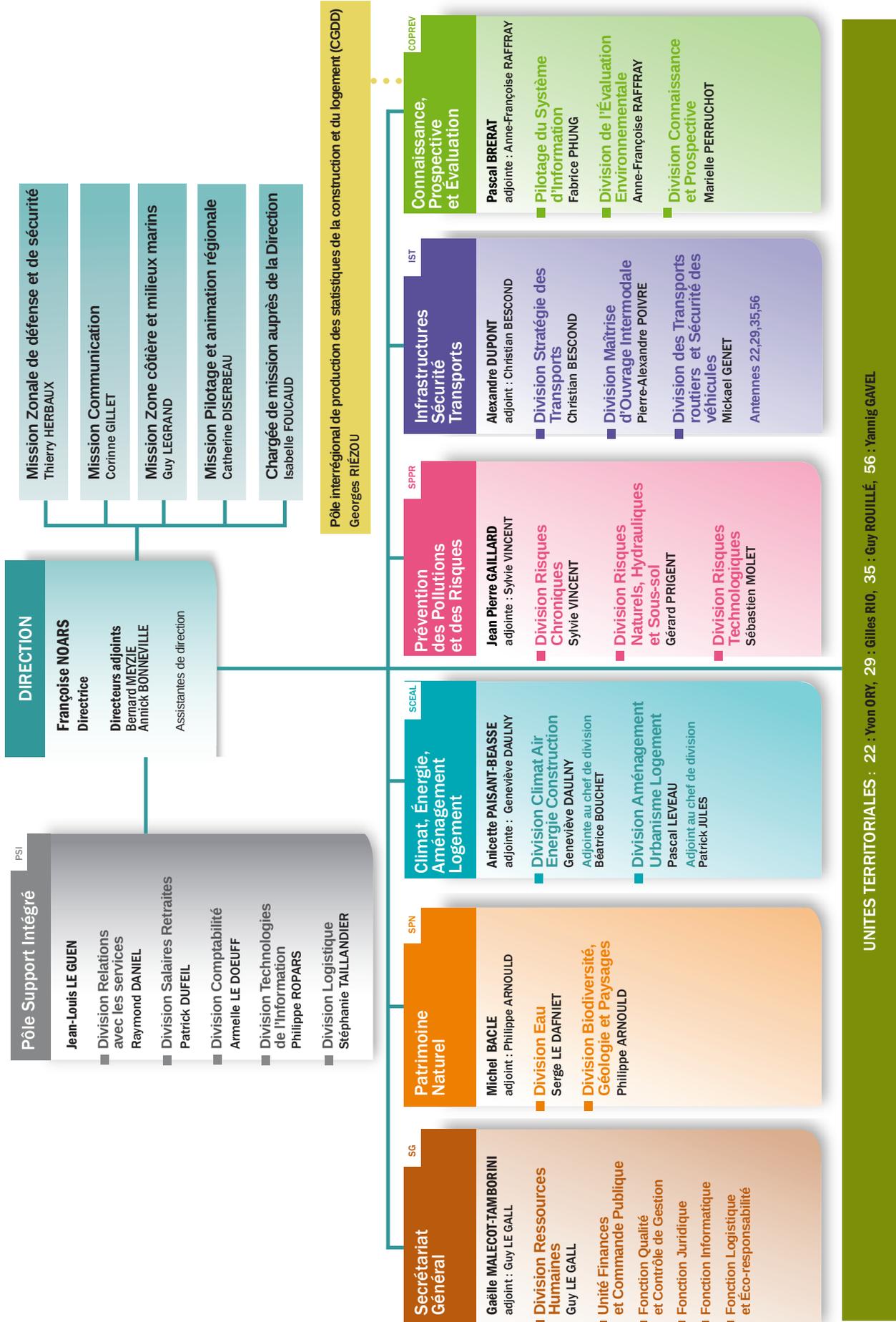
- Poursuivre l'élaboration des PPRT, et notamment approuver ceux de Quéven et de Lanester
- Instruire l'étude de dangers du port de Lorient
- Instruire l'étude de dangers d'un établissements SEVESO seuil bas
- Assurer le suivi de déconstruction du TK Bremen et vérifier la remise en état satisfaisante du site
- Instruire les dossiers d'éoliennes

QUELQUES CHIFFRES

- 299 installations classées industrielles autorisées et 1947 déclarées
- 3722 installations classées « élevage » déclarées et autorisées
- 20 sites Natura 2000 dont le Préfet est coordonnateur représentant 33 600 ha en terre et 107 000 ha en mer
- 72 sites classés : 5150 ha en terre et 5 890 ha en mer
- 4 nouveaux Plans de prévention des risques littoraux prescrits concernant 12 communes
- nombre d'homologations de véhicules : 8 réceptions par type et 496 réceptions à titre isolé prononcées
- nombre de contrôles pour les véhicules terrestres : 644 véhicules contrôlés

Organigramme de la DREAL Bretagne

au 1^{er} janvier 2012



Les coordonnées

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne

L'Armorique
10, rue Maurice Fabre CS 96515 35065 RENNES CEDEX
Tél. 33 (0)2 99 33 45 55
Fax. 33 (0)2 99 33 44 33

Unité territoriale des Côtes d'Armor

2 Av du Chalutier sans Pitié
22190 Plérin
Tél. 33 (0)2 96 74 46 46
Fax. 33 (0) 2 96 74 48 57

Unité territoriale du Finistère

2 rue Georges Perros
29556 Quimper Cedex 9
Tél. 33 (0)2 98 10 32 00
Fax. 33 (0) 2 98 10 17 22

Unité territoriale d'Ille-et-Vilaine

L'Armorique
10, rue Maurice Fabre CS 96515 35065 RENNES CEDEX
Tél. 33 (0)2 99 33 45 55
Fax. 33 (0) 2 90 02 67 36

Unité territoriale du Morbihan

34 rue Jules Legrand
56100 Lorient
Tél. 33 (0)2 90 08 55 30
Fax. 33 (0) 2 90 08 55 46

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Bretagne
L'Armorique
10, rue Maurice Fabre CS 96515 35065 RENNES CEDEX
Tél. 33 (0)2 99 33 45 55
Fax. 33 (0)2 99 33 44 33